

# LA REVUE COMMERCIALE

REVUE DES MARCHÉS DE LA FINANCE  
DE L'INDUSTRIE ET DES ASSURANCES.

VOL. I.—No. 14

QUÉBEC, VENDREDI, 20 JUILLET

PRIX D'ABONNEMENT: \$1.50

NAZAIRE LEVASSEUR, *Rédacteur-en-chef.*

EMILE LASALLE, *Propriétaire-Editeur*

La Caisse d'Écor au  
Notre-Dame  
21 rue St-Jean 20 av

Messieurs les  
Marchands

UN MOT SEULEMENT!

Si vous n'aviez pas encore tenu nos Chaussures en magasin, nous croyons qu'il vous serait avantageux de le faire, car elles donnent satisfaction.

**Leclerc & Fils**

MANUFACTURIERS DE

**CHAUSSURES**

145, RUE N.-DAME DES ANGES

St-Roch, Québec.

Pianos par excellence

(DE LA MAISON NORDHEIMER, ÉTABLIE 1840)

PIANOS

Steinway, Haines, Chickering,  
Everett, Nordheimer

Aussi les célèbres orgues ESTEY & KIMBALL  
Toujours en main. PIANOS D'OCCASION, et  
termes faciles.

Accords et réparations de première classe.

**J. CLIFFORD & CIE**

SEULS AGENTS

741, RUE ST-LOUIS, QUÉBEC

**GEO. TANGUAY**

MARCHAND DE

Farines, Grain, Lard, Poisson,  
Huile, etc.

QUÉBEC

Rues St-Paul, Bell et Leadenhall  
BASSE-VILLE.

CAMPBELL & BRODIE

EN GROS  
CHAUSSURES  
|  
CLAQUES  
|  
EN GROS

75-77, rue Dalhousie

Québec

LA MAISON  
**GERVAIS, HUDON & CIE**

viennent de déménager ses bureaux et  
magasins au

No 177 RUE ST-JOSEPH

ancien poste de M. J. A. Langlais et  
voisin de M. Z. Paquet

Cette maison tiendra le plus grand assortiment  
de

**PIANOS ET HARMONIUMS**

connus par le passé, tel que: pianos HEINTZ,  
MAX, MASON & RISCH, BELL, etc.

Harmoniums BELL, DOHERTY, etc.

*Musique en Feuilles*

Une Spécialité

Les nouvelles machines à coudre

WILLIAMS et DAVIS

Tordeuses,

Laveuses

Coffres de Sureté,  
Etc., Etc.



POUDRE

**Champion**

La meilleure pour  
animaux

43 Primes rem-  
portées

300 quarts COAL TAR

250 quarts HUILE NOIRE

900 qts HUILE DE CHARBON

A vendre à bon marché

Aussi: — LAMPES, LUSTRES, APPAREILS,  
VERRERIES, ARGENTERIES, GRANITE et  
POTERIES.

**A. E. Vallerand**

67, rue Dalhousie

QUÉBEC.

**EN DECHARGEMENT**

ex-Btne "Silver Sea"

Venant directement des Barbades

400 tonnes

38 barriques

42 quarts

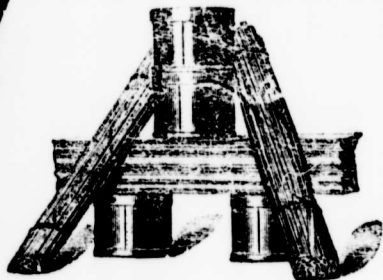
**Melasse**

1er choix

MARQUE "LEACOCK"

**Naz. Turcotte & Cie**  
54-56-58 rue Dalhousie, Québec

# N. F. BEDARD 34 RUE DES ENFANTS-TROUVES MONTREAL



## AGENT

pour la célèbre *cauistre à toit Empire State*, les *presses et moulés à fromage*

de W. W. Chown & Cie, Belleville, Ont., et les *Moulins à plier les boîtes* ainsi que les fonds, couvercles et cercles manufactures par Macpherson & Schell, d'Alexandria, Ont., et Geo. Nerbergall & Co, de Staples, Ont.

Vous trouverez à mon entropôt tous les matériaux nécessaires pour monter une fromagerie complète avec l'outillage le plus perfectionné tel que *Bassins à lait, Bouillottes, Pompes, Balances, Thermomètres, Lactomètres, Appareil Babcock, Couteurs à beurre et à fromage, Extrait de Presse, Parchemins, Scald-boards, etc.* **DEMANDEZ NOS PRIX AVANT D'ACHETER AILLEURS.**

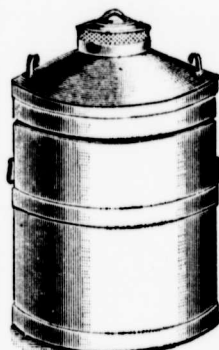
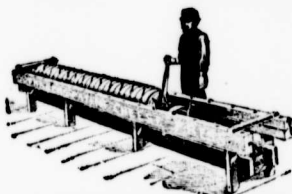
## N. F. BEDARD, 34 RUE DES ENFANTS-TROUVES, MONTREAL

### MARCHAND DE FROMAGE

#### A COMMISSION

et Négociant en toutes sortes de Fournitures pour

### PROMAGERIES et BEURRERIES



Avant de faire choix d'un endroit pour aller y passer votre

## Vacance d'Été

Vous trouverez fort utile d'aller prendre des renseignements sur le

CHEMIN DE FER DE

## QUEBEC ET LAC ST-JEAN

LA NOUVELLE ROUTE QUI CONDUIT AU CELEBRE SAGUENAY

ET LA

**S**CELLE VOIE FERREE qui mène droit aux délicieuses campagnes et aux merveilleux endroits de pêche qui se trouvent au nord de Québec, au lac Saint-Jean et à Chi-contin à travers la chaîne des

### ADIRONDACKS DU CANADA

Les trains se raccordent à Chicoutimi avec les bateaux à vapeur du Saguenay qui arrivent à

TADOUSSAC,

CACOUNA,

LA MALBAIE,

ET QUEBEC

C'est un voyage agréable sans rival en Amérique, avec tout un système d'hôtels confortables et luxueux, qui s'accomplit dans la grande forêt, à travers les montagnes, sur les parours de rivières et de lacs, descendant le majestueux Saguenay, de jour et revenant à Québec, en touchant à toutes les belles stations balnéaires du bas du fleuve Saint-Laurent.

L'Hôtel Roberval, au lac Saint-Jean, offre des appartements de première classe pour 200 touristes; l'Hôtel de l'Île à la grande Décharge du lac Saint-Jean, Penbroit par excellence de la pêche à la ommanche, est une succursale de l'hôtel.

S'adresse à tous les principaux vendeurs de billets de voyage dans toutes les principales villes.

On distribue gratuitement sur demande un magnifique guide illustré.

ALEX. HARDY,  
Agent général du fret et des  
voyageurs, à Québec.

J. G. SCOTT,  
Secrétaire et gérant.



## LIMES ET RAPES "BEAVER"

(Marque garantie)

Fabriqués par la

"BEAVER FILE WORKS Co."

(Fabrique de limes "Castor")

LÉVIS, QUÉBEC

Demandez le catalogue de nos prix.

## CAUVREAU, PELLETIER & CIE

IMPORTATEURS DE

Marchandises Anglaises, Fran-  
çaises et Américaines

—000—

RUE ST-PIERRE, Québec

## Nouvelles générales

M. N. Lajoie vient d'être nommé président de la Chambre de Commerce de Trois-Rivières.

Les derniers dépêches nous apprennent que l'état de santé de Léon XIII laisse beaucoup à désirer.

Les monnaies d'argent d'Italie, par suite de la dénomination de l'Union latine, cesseront d'avoir cours en France à compter du 25 juillet.

On compte 18 fromageries et 2 beurrieres dans l'île du Prince Edouard. En 1892, il n'y avait qu'une fromagerie dans l'île.

Après l'exposition de Paris, en 1900, il y en aura une autre, en 1903 à Saint-Petersbourg, à l'occasion du deuxième centenaire de la fondation de la capitale russe.

Le *Monetary Times*, de Toronto, vient de commencer son 28e volume. Avec ce volume, il a agrandi son format et a fait toilette neuve comme typographie. Nos compliments.

La Compagnie de la Baie d'Hudson annonce un dividende de 10s. par action, soit 10 pour cent, pour l'année dernière. Le bilan de la Compagnie indique, pour 1893, une diminution de recettes.

**F. KIROUAC & FILS**

MANUFACTURIERS DE

**VERMICELLI ET MACARONI**

Marchands en gros de Farines, de toutes les qualités, depuis les plus hautes l'étaient aux farines les plus communes, en poches de toile ou coton, et en quarts. Aussi: Lard coupé court et découpé, Saïndoux en saix, de la marque Fromente, Saïndoux, pur ou composé, en chaudières de 3, 5, 10 et 20 lbs. Sel fin en sacs de 3, 5 et 56 lbs. Gruau granulé, standard et fin, Avoine roulée, Barley, Pois cuisants et bien nettoyés, Son, Grin, Pain de lin, Mouton d'avoine, Mouton de Blé d'Inde (corn feed), Blé d'Inde rond, Fèves blanches, avoine d'Ontario et de Québec, etc.

Nous faisons une spécialité de Farines fortes à l'usage des boulangers.

F. KIROUAC & FILS,  
Coin des rues St-Pierre et St-André,  
Rue Belle, Québec.

Correspondance sollicitée.

**Grains et Graines de Semence**

MIL canadien et américain, TREFLE blanc, rouge et alsike, PLATRE à terre, LENTILLE, etc., etc., FARINES de toutes sortes.

9000 sacs de SEL de Liverpool attendus vers le milieu de mai prochain, premier arrivage de la saison.

Correspondance sollicitée.

**A. Laroche**

156-158, rue ST-PAUL, QUEBEC

AUX

**ACHETEURS DE FARINES**

en lots ou chars

Demandez mes nouveaux prix, vous y trouverez votre profit.

**D. E. Drolet**

50 et 52, rue Dalhousie, QUEBEC

**J. - B. RENAUD & CIE**

Grains et Graines de semence, Graines de M.L. Trèfles rouge, blanc, alsike, Mammoth, Vermont, etc., etc.

Blé, Orge, Pois, Avoine, Blé d'Inde à siles, et autres variétés.  
Farines, Grains et Provisions,  
Viandes fumées, etc., etc.

126 à 140 RUE ST-PAUL  
QUEBEC.

**Oct. T. Poitras**

Successeur de Drolet & Poitras

ÉTABLI EN 1855

Farine, Grains, Produits et Provisions en gros. Farines Fortes à boulanger, Patent, Roller, Extra et Commune, de toutes qualités.

Lard, Saïndoux, Sel, Boure, Fromage, Gruau, Pois seules, Son, Grin,  
Blé, Orge, Pois, Avoine, Fèves, Etc.

Correspondance sollicitée.

RUE DALHOUSIE, QUEBEC

**THIBAUDEAU FRERES & C<sup>ie</sup>**

Importateurs et marchands en gros de

**MARCHANDISES SECHES**

Anglaises, Étrangères et Canadiennes

**NOS. 41 ET 43, RUE DALHOUSIE  
QUEBEC**

Branches: Thibaudau, Bros & Co, Montréal.  
Thibaudau, Bros & Co, Londres, E. C. Angl.

Il y a environ une quinzaine, quatre chars portant 180,000 livres de fromage, laissant la station de Saint-François pour Lévis et Québec.

Lord Dunsyven a donné la commande d'un nouveau yacht entièrement sensible au *Falkyrie* qui a sombré dans une collision avec le *Solanda* et que l'on travaille à remonter.

L'exposition universelle de Tasmanie, en Australie, ouvrira à Hobart, le 15 novembre prochain.

Le comte général dispose d'un capital de 20,000 livres sterling.

Il y a eu au Canada 39 faillites durant la semaine expirée le 7 juillet, contre 28 la semaine précédente, 26 en 1893 et 20 en 1892 durant la semaine correspondante.

M. Gosselin, entrepreneur de Lévis, construit en ce moment un convent au cap Saint Ignace. L'édifice aura 80 pieds de front et trois étages. Il devra être terminé pour la rentrée des classes.

Conformément à une loi que la législature de New York vient de passer, tous les bureaux municipaux de New York ont commencé à congédier tous leurs employés, jusqu'aux vidangeurs, qui ne sont pas citoyens américains.

Sur 17 câbles transatlantiques, 7 seulement sont exploités; les dix autres sont en trop mauvais état pour être réparés et utilisés. En mettant le coût de chacun d'eux à trois millions de dollars, on a donc \$30,000,000 jetés à l'eau.

L'église de Notre-Dame de Lévis sera complètement réparée dans quelque temps. La fabrique a confié la direction des travaux à M. David Oncllet, architecte, de Québec. On demandera bientôt des soumissions pour ces travaux.

La législature d'Ontario a voté une prime de \$25,000 par an pendant cinq ans au bénéfice des mineurs et producteurs de minéral de fer dans les limites de la province. La prime sera payable à raison de \$1.00 la tonne de fer en saumon provenant du minéral.

La découverte de gisements aurifères au lac de la Pluie, de chaque côté de la frontière des États-Unis et du Canada, est grand émoi. La localité des gisements est traversée par le chemin de fer canadien du Pacifique d'où l'on peut partir pour s'y rendre par six différentes routes.

La manufacture de chaussures de Lévis, dont le propriétaire est M. King, qui avait fermé ses portes pour cause d'inventaire, a repris ses travaux jeudi, 12 juillet. Cent cinquante personnes y sont employées et la somme des gages qui leur sont payés est de \$700 par semaine.

Les deux meilleurs rameurs connus du monde entier, sont John J. Ryan, américain, et Joseph Wright, canadien, tous deux du même âge, 33 ans. Ils sont tous deux fonctionnaires publics, Ryan à la trésorerie à Washington, et Wright, au bureau de poste à Toronto.

Un médecin français, le Dr Nocard, qui fait autorité, assure que l'examen des poumons des bestiaux canadiens abattus à leur arrivée en Angleterre indique non la pleuro-pneumonie, mais la bronchite ordinaire. Cependant M. Herbert Gardner, président du bureau d'agriculture, persiste à demander l'abattage du bétail canadien à son arrivée en Angleterre.

On offre le fer américain en saumon à Montréal à raison de \$17 la tonne, droits payés. Il va donc falloir que les producteurs canadiens ramènent leurs prix au même niveau, s'ils veulent garder leur clientèle. On assure qu'il y a dans les hauts fourneaux du Canada près de 15,000 tonnes de fer en saumon disponible.

La compagnie du chemin de fer canadien du Pacifique va établir à Fort William, sur la baie du Tonnerre, la Supérieur, une usine où l'on fabriquera des roues de wagons de chemin de fer. Fort William fut autrefois le premier pied à terre des voyageurs de l'Ouest. On prévoit un avenir brillant pour Fort William, et M. Van Horne est d'avis que d'ici à dix ou quinze ans il y aura dans la ville de 40,000 à 50,000 âmes.

L'enquête ouverte sur l'échouement du steamer *Aurarguthia* à Montréal aurait révélé le fait que la construction de la jetée à l'île aux Millions, a imprimé au courant du Sault Sainte-Marie une direction nouvelle. Il paraît que *Lake Winnipeg* et un autre steamer ont failli être victimes du même accident arrivé à l'*Aurarguthia*.

« La société des galeries historiques » tel est le titre de la raison sociale d'une compagnie de Montréal qui demande des lettres patentes, avec un capital de \$10,000. Les principaux membres de la compagnie sont M.M. Beaupré, G. Boivin, Melançon, N. P., J. M. Fortier et A. Leduc, tous de Montréal. L'objet de la compagnie est d'organiser des musées historiques et de donner des concerts et des représentations dramatiques.

Les fortifications en bois de la ville de Québec, érigées par les colons français contiennent si cher que Louis XIV, dit-on, demanda si on les avait construites en or. Les murs d'aujourd'hui qui ont remplacé ceux que les ingénieurs royaux érigèrent en 1823, ont coûté \$25,000,000. Ils ont été construits d'après des plans approuvés par le duc de Wellington, le vainqueur de Waterloo.

# HENRY A. BEDARD

COMPTABLE PUBLIC ET LIQUIDATEUR

S'occupe d'auditon de comptes, inspection de livres et préparation de feuilles de balance.

Fait la perception de crédits, bons, douteux ou mauvais, à des conditions très faciles.

Possède la plus grande expérience et les meilleures relations pour agir comme intermédiaire entre débiteur et créancier.

BUREAU :  
125 Rue St-Pierre  
QUEBEC.

# Charles E. Roy

MARCHAND ET IMPORTATEUR DE CUIRS  
413-415-417, Rue St-Vallier, St-Roch  
QUEBEC.

SPÉCIALITÉ:—Cuir à semelle, Spanish, English, Foinetang, Brazebridge, Slaughter, Cuir Rouge, Cuir à Harmon, Veau Français S. U., Lyon, Bois & U.S., et M. M. et D. Kid Élastique.

À la vente en chaussures.  
Un assortiment d'Épaveuses importées et toutes espèces de Fourrures pour chaussures.  
CORRESPONDANCE SOLICITEE

# MOUNTAIN HILL HOUSE



94 à 98 Rue de la Montagne  
QUEBEC.

E. DION & Cie . . . . Prop.  
JOS. CLOUTIER . . . . Gérant

Cet hôtel est situé au centre du quartier d'affaires.  
M. DION & CIE ayant fait des réparations considérables, en ont fait une maison de première classe, très confortable, à des prix très raisonnables.

# J. P. LEBEL

MARCHAND DE

Farines, Provisions, Produits de la campagne, Lard, Graisse, etc.

Rue des Commissaires et  
220 rue St-Paul, MONTREAL  
TELEPHONE 1000

Un M John Campbell, de Brandon, Manitoba, donne les renseignements suivants sur le succès de ses compatriotes écossais dans le district commandé par Brandon.

Eachin Macdonald, parti avec \$ 400 vaut \$ 8,000	Charles Macdonald " " 400 " 7,000
John Macdonald " " 400 " 6,000	Hugh Lamond " " 800 " 10,000
Wm. Curtis " " 1,000 " 8,000	John Campbell " " 600 " 8,000
Sandy Macdonald " " 600 " 6,000	Neil Lamond " " 600 " 6,000
Capt. McLeod " " 1,000 " 8,000	John McPhail " " 600 " 6,000

La *Pail Mail Gazette* dit : On assure que l'on vient de régler les arrangements préliminaires en vue de la création en Italie d'un nouveau comptoir de banque étranger très puissant. Le capital en sera très considérable et sera en majeure partie puisé en Allemagne. Pareille banque, avec une bonne administration, devrait pouvoir être très utile à l'Italie et rapporter de beaux bénéfices à ses fondateurs car la plupart des grandes banques italiennes manquent de ressources et leur crédit est fort avaré.

Le nouveau câble de la compagnie commerciale a été définitivement posé le 6 juillet à 4 heures p. m., au cap Casco, Nouvelle-Ecosse. C'est le troisième câble transatlantique de la compagnie. Il est très puissant et l'un des plus rapides qui existe. Les entrepreneurs M. M. Siemens Frères & Cie, assurent qu'il fonctionnera 33 pour cent plus vite que l'un ou l'autre des deux câbles posés en 1884 pour le compte de la Compagnie; les expériences que l'on a faites depuis dépassent même les appréciations des entrepreneurs. Le steamer *Faraday* qui a accompli la besogne, s'en est tiré prestement; il n'a mis que 20 jours à faire l'opération.

Durant la semaine expirée samedi le 7 juillet, les recettes totales du chemin de fer canadien du Pacifique ont été de \$347,000 contre \$431,000 durant la semaine correspondante de 1893.

Durant la même semaine les recettes du Grand Tronc ont atteint les chiffres suivants: Voyageurs, \$150,410, fret, \$163,240.

Pour la semaine correspondante de 1893, voici le bilan: voyageurs, \$194,927, fret, \$216,355.

Bilan total pour 1894 . . . . \$313,650  
" " " 1893 . . . . 408,262

Déficit en 1894 . . . . \$ 91,612

M. Henry J. Morgan, d'Ottawa, a été informé par MM. Southey, Wilkinson & Hodge, résidant au No. 13, rue Wellington, Strand, à Londres, que le Sabre que portait le général Wolfe, à la prise de Québec, va être bientôt rendu aux enchères. Ce sabre fut autrefois la propriété de M. Stewart Derbyshire, imprimeur de la Reine, et ancien député de Bytown, à l'Assemblée législative du Canada. M. Derbyshire le céda au major Dunn, du 100e régiment, lors de son départ du Canada en 1858. Le sabre tomba ensuite en la possession de M. Thurlow Dowling, du ministère de la guerre en Angleterre, dont le fils aujourd'hui,

pour des motifs personnels, le met sous le marteau du commissaire-priseur.

Ce sabre devait de toutes façons faire partie d'un musée historique canadien, au lieu d'aller faire l'ornement d'une collection de quelque Barnum américain.

Le Canada comptera un jour le Japon parmi ses meilleurs clients. Nous sommes donc intéressés à nous tenir au courant des progrès merveilleux de l'industrie japonaise. Déjà elle a chassé presqu'entièrement quelques rivales européennes de certains marchés de l'extrême Asie. Par exemple, il ne se vend plus d'allumettes anglaises ou suédoises dans les contrées de la péninsule de Malacca. Le Japon y envoie les siennes. Il a également chassé de ce marché le charbon de la principauté de Galles, bien que ce dernier soit meilleur. Les parapluies, les tricots, la bière, le savon de Windsor, les articles d'airain, le fil de fer, les lampes, les portemanteaux, les pendules, les montres, le tabac, les cigares, le papier, tout cela va du Japon aux marchés du détroit de Malacca.

Le collège de Saint-François, Beauce, dû à l'initiative du Rév. M. Lambert, curé de la paroisse, sera bientôt terminé. C'est une construction de brique et de pierre, à quatre étages; elle mesure 100 pieds de long sur 45 de large. Elle commande un terrain spacieux, don de la fabrique au bénéfice des élèves. La bâtisse sera chauffée à l'eau chaude; il y aura aussi des chambres de bains, ce que l'on ne trouve pas dans tous les collèges; en sorte que les élèves pourront la prendre l'habitude de se laver autre chose que la figure et les mains; ce qui sera loin d'être un mal.

Le collège sera ouvert en septembre prochain, sous la direction des Frères Maristes.

Le sculpteur Marani est à sculpter en ce moment le tombeau de Léon XIII, sur l'ordre du pape lui-même. Ce tombeau est en marbre de Carrare. Sur le couvercle, il y aura un lion ayant une griffe sur une tige; à droite une statue représentant la Foi tenant d'une main un flambeau et de l'autre les Saintes Écritures; à gauche, une statue représentant la Vérité portant d'une main un miroir et de l'autre les armoiries du pape. Au dessous du lion, sur l'un des côtés du tombeau, on lira en grandes lettres noires la légende suivante:

*Hic, Leo XIII P. M.  
Pulvis est*

Ci git Léon XIII, Souverain Pontife  
Poussière

# EN DECHARGEMENT

ex-Peace Maker

Venant directement des Barbades

400 tonnes } MELASSE  
20 barriques }  
20 quarts }  
1<sup>er</sup> CHOIX  
Marque "Leacock"  
N. RIOUX & CIE, 162 ST-PAUL  
QUEBEC



Nous recevons actuellement

**1000 tonnes de MELASSE des Barbades**

GARANTEE QUALITE "EXTRA CHOIX" - AUSSI -

600 caisses SAUMON marque "TRIANGLE," qualité supérieure

*Écrivez de suite pour prix et conditions.*

*Prix extrêmement bas*

**LAPORTE, MARTIN & CIE | EPICIERS EN GROS**

**MONTRÉAL**

**J.A. Langlais & Fils**  
LIBRAIRES-ÉDITEURS

Nous prions Messieurs les Marchands de la campagne de nous écrire pour nos prix de Fournitures d'écoles et de bureaux. Messieurs les secrétaires de municipalités recevront nos listes de prix pour livres de récompense en nous en faisant la demande. Satisfaction garantie à tous nos clients.

*Une visite est sollicitée.*

**123, RUE SAINT-JOSEPH, ST-ROCH, QUEBEC**

**JOS. AMYOT & FRERE**

Importateurs de Nouveautés Européennes, Américaines et Canadiennes

Bibliothèques

En gros seulement



Bibliothèques

Spécialités en Chapeaux, Rubans, Dentelles et Fleurs, et toutes les dernières Nouveautés : Bijouteries, Jouets, Feux d'artifice articles du Japon et de la Chine.

**45 rue DALHOUSIE, Basse-Ville, Québec**

**BOISSEAU & BELAND**

IMPORTATEURS DE GROS DE

Etoffes et tissus, Epicerie, L. brairie, Coutellerie, Parfumerie, Bijouteries, Fournitures pour Tailleurs et Cordonniers, Articles de Fantaisie, Jouets, Pip, Cigares, Cigarettes, Valises, etc.

La maison Boisseau & Beland est la seule maison de commerce de Québec qui fasse une spécialité de l'importation des feux d'artifice, etc., etc.  
On sollicite votre visite avant de solliciter votre commande.  
Tout ordre par la maille sera rempli avec diligence. Nous avons plusieurs jobs à offrir.

**41-43, RUE SAINT-PIERRE, QUEBEC**

TELEPHONE 508

**Jobin & Rochette**

Manufacturiers de CHAUSSURES et marchands de CLAQUES

MARQUE JACQUES-CARTIER

Fabrique: Coin des rues Colomb et Voltigeurs, St-Roch

Succursale: Coin des rues ST-PIERRE et SOUS-LE-FORT

Pour les Claques et Pardessus, MM. les marchands de la campagne, écrivez pour avoir nos prix et conditions avant de placer vos commandes. Les commandes par lettre auront une attention toute spéciale.

**VENTES PAR LE SHÉRIF**

QUÉBEC.—Charles Elzéar Roy, marchand de cuir, de Québec, ex Evariste Soucy, de Québec, tant personnellement qu'en sa qualité de tuteur ducement nommé à ses enfants mineurs :

Le lot No. 927 du cadastre officiel du quartier Saint-Roch, à Québec, consistant en un emplacement sur le côté nord de la rue Saint-François, avec bâtisses.

Vente au bureau du shérif, à Québec, le 27e jour de juillet, à 10 heures a. m. Bref rapp., 1er s-pt.

**SOLDATS CANADIENS**

UNE PAGE D'HISTOIRE

(De *L'Indépendant* de Fall River.)

On a affirmé, à maintes reprises, que les Canadiens français avaient des droits en ce pays, et cette prétention est justifiée, si l'on admet que verser son sang pour un pays efface le titre d'étranger et confère celui de citoyen de ce pays.

Or, c'est un fait indiscutable, que des Canadiens ont pris part à toutes les grandes guerres des États-Unis.

Pendant l'invasion de 1775, un régiment canadien fut formé, ayant pour chef le colonel James Livingston. Un second régiment fut aussi recruté au Canada, et le commandement en fut donné au colonel Moses Hazen.

Quand les Américains évacuèrent le Canada, après la mort de Montgomery, les troupes canadiennes furent dirigées sur New York, où un grand nombre de réfugiés canadiens et acadiens vinrent grossir leurs rangs.

Les capitaines et lieutenants de ces régiments étaient généralement des Canadiens, et les officiers supérieurs, colonels et majors, des Anglo-Américains.

Parmi les officiers canadiens citons :

1o Clément Gosselin, de l'île d'Orléans, capitaine et major par brevet, qui fut blessé à Yorktown, la dernière bataille de la guerre.

2o Augustin Loiseau, de Chambly (où il exerçait le métier de forgeron). Il combattit dans le régiment d'Ethen Allan, et devint capitaine.

3o Jacques Robichaud, capitaine.

4o Laurent Olivier, lieutenant.

5o François Monty, lieutenant.

6o Pierre Boileau, lieutenant.

7o Germain Dionne, lieutenant.

8o Louis Gosselin, enseigne.

9o André Popin, lieutenant.

10o M. l'abbé Louis Chartier, de Lotbinière, chapelain.

11o Jacques Laffamme, François Mallet, Pierre Roberge, Michel Lapointe, soldats.

Tous faisant partie de l'armée de Washington, qui menait la guerre dans l'Est.

Nous trouvons maintenant dans l'Ouest les Très Révérend Pierre Gibault, vicaire général de l'évêque de Québec, qui décida les Canadiens de Vincennes (Indiana) et de Kankakee (Illinois) à prendre parti pour les Américains contre les Anglais.

Nos compatriotes se levèrent en masse, se joignirent à l'armée de la Virginie, commandée par le général George Rogers

**C. N. BENOIT**

Marchand en gros de

Balais, Brosses, Paniers, Articles  
divers pour Epiciers, etc., etc.**222 ET 224, RUE ST-PAUL**  
MONTREALEcrivez pour les listes de prix  
Commandes de la campagne remplies avec  
soin et promptitude.**A. S. GARNEAU**

A.B., LL.B.,

— AVOCAT —

*PERCE, Gaspé***Z. RENAUD**  
AVOCAT**15 Rue S-Jacques**  
MONTREAL**NAP. MATTE**

Comptable, auditeur et liquidateur

*Bureau : Bâtisse de la Banque  
Nationale***No. 75 Rue St-Pierre, Quebec**  
Specialité :**REGLEMENT DE FAILLITES****TAILLEUR A LA MODE DE  
BOSTON****11, rue du Palais, Haute-ville**  
QUEBECAssortiment complet de vêtements à pantalons.  
Pantalons confectionnés sur commande dans  
le style américain pour \$2.50 seulement.  
Redingotes, vestons, gilets et pantalons, repa-  
rés, nettoyés, pressés et remis à neuf.  
Matière d'œuvre de première classe.  
JOHN SAUVAGE, maître.**CHAREST & JULIEN**

FABRICANTS DE HARNAIS

Coin des rues du Pont et du Roi  
ST-ROCH, QUEBEC300 harnais de travail valant \$5.00 pour \$1.50  
500 harnais de travail valant \$10.00 pour \$6.50  
Harnais de fantasia de \$5.00 à \$100.00.

☞ Une visite est sollicitée.

**CHAREST & JULIEN**

A l'enseigne de la BRIDB D'OR

**LANCLOIS & PARADIS**IMPORTATEURS  
QUEBECEaux de Vie, Vins et Liqueurs des premières  
maisons européennes.  
Assortiment considérable de CAFES, THEES,  
EPICES, etc., etc., de qualités indiscutables.  
Echantillons sur demande.  
Prix défiant toute compétition.  
CORRESPONDANCE SOLICITEE.Clarke, et fitout la conquête de l'Ouest  
pour les Américains.Si l'on pouvait dire toute la part que  
les Canadiens ont prise à la guerre qui a  
assuré l'indépendance des Etats-Unis, on  
étonnerait les Américains eux-mêmes.E espérons que cette histoire s'écrira un  
jour.

EDMOND MALLET.

**Choses et autres****La famille de la reine Victoria.**Un journal anglais a fait un curieux tra-  
vail à propos de l'événement qui vient de  
s'accomplir dans la famille royale d'An-  
glettre : la naissance d'une enfant à la  
duchesse d'York, belle fille du prince de  
Galles. Par le fait de cette naissance,  
voilà la reine Victoria bisainée pour la  
troisième fois, car sa fille aînée, l'impé-  
ratrice mère Frédéric, était déjà douze fois  
grand-mère.En effet, l'aîné de ses fils, l'empereur  
Guillaume, a sept enfants, dont six fils :  
la princesse Charlotte de Saxe-Meiningen,  
une fille ; le prince Henri de Prusse, un  
fils ; la princesse Sophie, femme du prince  
héritier de Grèce, deux fils ; la princesse  
Marguerite, femme du prince Frédéric  
Charles de Hesse, un fils.Soit treize arrière-petits enfants de la  
reine d'Angleterre, dont onze princes.Examinons maintenant combien d'en-  
fants donnent à la vénérable souveraine  
le doux nom de grand-mère.De par l'impératrice Frédéric, la reine  
Victoria est six fois aïeule : deux fils, 4  
filles.Le prince de Galles a quatre enfants,  
dont un fils.Le prince Alfred de Saxe-Cobourg, duc  
d'Edimbourg, cinq enfants, dont un fils.La princesse Hélène de Schlesvig Hol-  
stein, deux fils et deux filles.La princesse Louise de Lorne n'a pas  
d'enfants.Le duc Arthur de Connaught, un fils  
et deux filles.Enfin le duc d'Albany était père d'un fils  
et d'une fille, encore vivants.Enfin, le huitième enfant de la reine,  
la princesse Béatrice de Battenberg, a 1  
enfant, dont trois fils.L'addition donne vingt huit petits en-  
fants, dont onze garçons et dix-sept  
filles.La descendance de la reine Victoria se  
compose donc de sept enfants survivants -  
de 28 petits enfants et de 13 arrière-petits  
enfants.

Total, 48.

Il y a rarement en pareil exemple de  
longévité chez une reine, qui a, du reste,  
le privilège d'être "le doyen des souve-  
rains de l'Europe." (57 ans de règne).**LES PRIX D'AUTREFOIS**Les familles dont la fortune consiste  
en rentes fixes finissent par s'appauvrir,  
parce que le numéraire perd de sa valeur,  
de siècle en siècle. Sous le roi Henri IV,  
un homme pouvait faire belle figure à  
Paris avec un revenu de 6,000 francs par  
an. Sous Louis XIV, petit fils de Henri  
IV, il aurait fallu le double à ce même  
homme pour mener le même train de vieque son grand-père. A la fin du règne  
de Louis XV, la dépense d'une maison  
parisienne tenue sur le même pied se  
serait élevée à la somme de 10,000 francs  
ou moins, et il en faudrait bien 150,000,  
de nos jours, à cette même famille, si elle  
ne voulait pas déchoir. Nous donnons  
une lettre de Mme de Maintenon qui  
nous apprendra ce que, de son temps,  
pouvait acheter un père de famille avec  
un revenu de 12,000 francs. Cette lettre,  
écrite avant que Mme de Maintenon eût  
épousé Louis XIV, était adressée à Mme  
d'Aubigné, belle-sœur de cette femme re-  
marquable :Vous croirez bien que je connais Paris  
mieux que vous ; dans ce même esprit,  
voici ma chère sœur, un projet de dé-  
pense tel que je l'exécuterais si j'étais  
lors de la cour. Vous êtes deux person-  
nes : monsieur et madame, trois femmes,  
quatre laquais, deux cochers, un valet de  
chambre.

Quinze livres de viande à	
cinq sous la livre.....	3 liv. 15 sous
Deux pièces de rôt.....	2 " 10 "
Du pain.....	1 " 10 "
Le vin.....	2 " 10 "
Le bois.....	2 " 10 "
Le fruit.....	1 " 10 "
La bougie.....	10 "
La chandelle.....	8 "

14 liv. 3 sous

Je compte quatre sous en vin pour vos  
quatre laquais et vos deux cochers ; c'est  
ce que Mme de Montespan donne aux  
siens. Si vous aviez du vin en cave, il n'  
vous coûterait pas trois sous ; j'en mets  
six pour votre valet de chambre, et vingt  
pour vous deux qui n'en buvez pas pour  
trois.Je mets une livre de chandelle par jour,  
quoiqu'il n'en faille qu'une demi livre. Je  
mets dix sous en bougie ; il y en a six à  
la livre, qui coûte une livre dix sous et  
qui dure trois jours.Je mets deux livres pour le bois ; re-  
pendant vous n'en brûlez que trois mois  
de l'année, et il ne faut que deux feux.Je mets une livre dix sous pour les  
fruits ; le sucre ne coûte que onze sous la  
livre, et il n'en faut qu'un quarteron pour  
une compote.Je mets deux pièces de rôt ; on en  
épargne une quand monsieur ou madame  
dîne ou soupe à la ville ; mais aussi j'ai  
oublié une volaille bouillie pour le potage.  
Nous entendons le ménage. Vous pouvez  
fort bien, sans passer quinze livres, avoir  
une entrée, tantôt de sucreries, tantôt de  
langue de mouton ou de fraise de veau,  
le gigot bourgeois, la pyramide éternelle,  
et la compote que vous aimez tant.Cela posé, et ce que j'apprends à la  
cour, ma chère enfant, votre dépense ne  
doit pas passer cent livres par semaine ;  
c'est quatre cents livres par mois. Posons  
cinq cents, afin que les bagatelles que  
j'oublie ne se plaignent pas que je leur  
fais injustice. Cinq cents livres par mois  
font

Pour votre dépense de bouche.....	6,000 liv.
Pour vos habits.....	1,000 "
Pour loyer de maison.....	1,000 "
Pour gages et habits de gens.....	1,000 "
Pour les habits, l'opéra et les magnificences de monsieur.....	3,000 "

12,000 liv.

Tout cela n'est il pas honnête ? etc.

Mme de Maintenon, qui se piquait d'en tendre le ménage, a oublié 18 chevaux. Si elle n'a deux cochers, elle doit avoir quatre chevaux à l'écurie et leur nourriture avec l'entretien des voitures, devait coûter de son temps au moins deux mille livres par an. On remarquait que son menu ne comprend pas les entremets. A cette époque, on ne servait que dans les grands repas d'apparat.

De nos jours, à Paris, on compte un tiers de la dépense pour le loyer seulement, un tiers pour la table et le reste pour les vêtements, le service, le théâtre et les "magnificences," pour employer une expression de Mme de Maintenon. Mais avec 12,000 livres, c'est-à-dire 8200 par mois, un Parisien marié ne va pas loin, de nos jours.

LA PLANETE MARS EN 1891

Après une absence de deux années, notre voisin, la planète Mars, vient de nouveau briller du plus vif éclat dans notre ciel et se livrer aux regards indolisants des astronomes avides d'étudier sa configuration si curieuse et qui offre tant de ressemblance avec la planète que nous habitons : continents, mers, glaciers polaires, canaux, lacs, etc, etc.

Déjà, la planète se lève un peu avant minuit et se distingue facilement des étoiles qui l'avoisinent, par sa coloration rougeâtre, coloration qui frappe et attire l'attention des personnes les plus indifférentes en matière d'astronomie.

La planète est actuellement dans la constellation des Poissons. Sa position moyenne pour le 5 juillet est : Ascension droite, 0 h. 30 m. 30 s. ; déclinaison boréale, 0° 0' 42" ; les personnes qui possèdent une bonne carte ou un globe céleste peuvent facilement la reconnaître.

L'énorme distance qui nous sépare de Mars (environ 100 millions de kilomètres ou 25 millions de lieues), ne permet pas encore de bien distinguer les détails sur son disque ; cependant, dans la nuit du 1er au 2 juillet, j'ai pu l'observer au télescope et j'ai très bien vu la tache polaire australe d'une blancheur éclatante et couvrant une étendue considérable ; au centre, une mer bien connue des astronomes, la mer du Sablier, était bien visible également ; la phase (car actuellement le disque n'est pas rond) était très appréciable et pourrait être comparée à celle de la lune trois jours avant son plein.

L'intéressante planète Mars, sans être aussi rapprochée de la terre qu'en 1892, va néanmoins se présenter cette année dans d'excellentes conditions pour les observations télescopiques.

En effet, en 1892 la forte déclinaison australe de la planète lors de son apparition n'a pas permis de l'observer à plus de 22 à 23 degrés au dessus de notre horizon ; à une si faible hauteur, la vision télescopique n'est jamais bien nette et l'image est toujours un peu ondulante. Cette année, pendant les premiers jours d'octobre, époque où la planète passera en opposition et sera le plus rapprochée de la terre, nous pourrions l'observer jusqu'à 56 degrés au-dessus de l'horizon ; de sorte que pour nos latitudes les observations de cette

année devront être supérieures à celles de 1892, malgré l'éloignement plus grand de Mars à la Terre.

L'opposition de cette année nous réserve probablement bien des surprises, car depuis la découverte par M. Schiaparelli de Milan des prétendus canaux qui se déroulent périodiquement, la curiosité des astronomes a été piquée au vif et c'est à qui voudrait les vérifier. Il est vrai qu'un grand nombre de canaux de Schiaparelli ont été reconnus par d'autres observateurs mais il reste l'énigme du doublement de ces canaux : ce fait est-il réel ou y a-t-il illusion d'optique ? Peut-être le saurons-nous bientôt, car une expédition dans l'Arizona, endroit admirablement situé, a été organisée par le professeur N. H. Pickering de l'observatoire de Harvard College, dans l'unique but d'aller observer Mars dans de bonnes conditions. On y a transporté un équatorial de 18 pouces d'objectif construit par Brashear ; j'ai pu admirer cet objectif à l'exposition de Chicago l'an dernier, et je crois qu'il est difficile d'atteindre un plus haut degré de perfection en optique. Les frais de cette expédition sont couverts par un généreux amateur d'astronomie, M. Lowell de Boston.

Ce monsieur a en le talent d'amasser une grande fortune et on voit quel usage intelligent il en fait. De telles largesses en faveur de la science et du progrès aux Etats-Unis sont très fréquentes ; les plus grands observatoires, ceux où les découvertes les plus importantes ont été faites depuis quelques années, ont été fondés et doivent leur existence à l'initiative privée. Que ne voit-on de pareils exemples avoir des imitateurs au Canada où il y a tant à faire dans le champ des sciences !

A. P. R. R.

HEURES DE LA MAREE HAUTE

JUILLET

Vendredi, 29.....	8.03 p.m.	2.20 a.m.
Samedi, 21.....	8.37 "	8.53 "
Dimanche, 22.....	9.10 "	9.27 "
Lundi, 23.....	9.42 "	9.58 "
Mardi, 24.....	10.16 "	10.36 "
Mercredi, 25.....	10.55 "	11.16 "
Jedi, 26.....	11.38 "	midi
Vendredi, 27.....	0.01 a.m.	0.26 p.m.
Samedi, 28.....	0.55 "	1.29 "
Dimanche, 29.....	2.08 "	2.47 "
Lundi, 30.....	3.28 "	4.10 "
Mardi, 31.....	4.48 "	5.19 "

Pour savoir l'heure de la marée haute aux endroits suivants, il faut soustraire les heures suivantes des heures correspondantes à Québec.

De Madame.....	1 heure 12 minutes
Piliers.....	1 " 52 "
Traverse.....	2 " 22 "
Kamouraska.....	2 " 52 "
Pot à l'eau-de- vie.....	3 " 52 "
De Verte.....	4 " 07 "
Chicoutimi.....	3 " 30 "

La marée haute au cap à la Roche 50 milles plus haut que Québec, se fait 3 heures plus tard.

J. C. GUAY



ECLAIRAGE ELECTRIQUE

Transport de la force—TÉLÉPHONES

524, rue Saint-Valier

Jobin & Nadeau

MARCHANDS DE

BOIS DE CONSTRUCTION

— ENCOIGNURE DES —

Rues Colomb et Voltigeurs  
St-Roch

Asortiment complet de tous les bois de charpente et de menuiserie du marché. Bois choisis. Conditions libérales.

L. MORENCY & Frère

MARCHANDS DE

CHROMOS,  
GRAVURES, Etc., Etc.,

Fabricants de

Mouleurs, Cadres et Miroirs

113 RUE ST-JOSEPH

TÉLÉPHONE 21

— ET —

4 RUE ST-JEAN

TELEPHONE 528

F. COURDEAU & FRERE

Tanneurs et Corroyeurs

MARCHANDS DE

Cuir, Findings et Peaux, importateurs de cuirs français, anglais et américains. Exportateurs de cuirs domestiques. Manufacturiers de Chèvre Douzola, Chèvre à l'huile.

302, RUE ST-VALIER  
QUÉBEC

PLAMONDON & CHASSE

MARCHANDS EN GROS

Viz: Biscuits, Grains de toute sorte, Farines de toutes qualités, en lots, à la satisfaction des clients, Blé, Trefle, Farines par char, Lard, Sain-doux, Poissons, Mil, Foin pressé, etc.

Coin des rues St-André, Dalhousie et Bell's Lane, Québec

CANADA SUSPENDER Co.

Manufacture de

BRETELLES, ETC.,

31 et 33, rue Sau't-au-Matelot, Québec

Demandez nos prix, ou d mandez à nos agents voyageurs de vous faire visiter.

Mentionnez la Revue Commerciale.

## AVIS AUX GENS D'AFFAIRES

Nous sommes en mesure de pouvoir certifier que la

**“ REVUE COMMERCIALE ”**

**DE QUEBEC**

a aujourd'hui, dans le seul district de Québec, une

**CIRCULATION PLUS GRANDE**

que celle de toute autre revue du même genre publiée au Canada.

Nous invitons les annonceurs à prendre note de ce fait, attendu que la valeur d'une annonce dans un journal est en raison proportionnelle de sa circulation.



**LA REVUE COMMERCIALE**

33, rue Notre Dame

QUÉBEC, VENDREDI, 20 JUILLET 1894.

ABONNEMENT A

**LA REVUE COMMERCIALE**

Par année..... \$1.50  
Pour 6 mois..... 0.75

Pas d'abonnement pour moins de 6 mois.  
Les avis de discontinuation d'abonnement, de même des avis de changement d'adresse, ne valent que s'ils sont adressés directement au bureau du journal, par écrit ou autrement.

**LA PROPRIÉTÉ NON IMPOSABLE DE LA CITÉ DE QUÉBEC**

La question de la répartition des impôts municipaux occupant périodiquement l'attention publique non seulement à Québec, mais dans plusieurs villes de la Confédération, il sera probablement intéressant pour les Québécois de connaître quelle est la proportion de la propriété foncière et immobilière qui échappe au fise sur la superficie totale de la ville.

La cité de Québec, avant l'annexion de Saint-Sauveur, était bornée au nord par la ligne des Commissaires, et à l'ouest par la ligne de la rue Saint-Ours, à partir de la rivière Saint-Charles jusqu'au fleuve Saint-Laurent.

La superficie totale, mesure anglaise, en pieds superficiels, était de 44,076 égaux à 1032 acres, 5 chaînes, 9 rods et 25 pieds.

La superficie de la municipalité de Saint-Sauveur était de 19,293,125 pieds superficiels ou 442 acres, 9 chaînes, 1 rod et 29 pieds.

En tout, 64,271,201 pieds superficiels ou 1475 acres, 4 chaînes, 10 rods et 54 pieds.

La superficie totale de la propriété non imposable dans la cité de Québec était de 14,697,698 pieds superficiels ou 337 acres, 4 chaînes, 2 rods et 10 pieds.

La superficie totale de la propriété non imposable de la municipalité de Saint-Sauveur était de 3,060,765 pieds superficiels ou 70 acres, 2 chaînes, 10 rods et 130 pieds.

En tout, 17,758,463 pieds superficiels ou 407 acres, 6 chaînes, 12 rods et 140 pieds.

Nous avons donc là les deux totaux suivants que nous déduisons l'un de l'autre :

Pieds superf. acr. ch. rods p.			
Superficie totale...	64,271,201	1475	4 10 54
Propriété non taxée.	17,758,463	407	6 12 140
Propriété taxée....	46,512,738	1067	7 13 180

On peut donc dire en ajoutant la superficie des avenues et des rues ou places de la cité de Québec et de Saint-Sauveur y annexé, qu'un peu plus d'un tiers de la superficie totale de la ville n'est pas imposable.

Voici maintenant la décomposition de cette propriété non imposable et sa classification par quartier et suivant ses propriétaires. Le calcul est en pieds superficiels :

Quartier	Corpor. Gouv. F. Gouv. P. Inst. rel.	
St-Roch.....	48,119	574,507
J. Cartier.....	31,696	109,700
St-Pierre.....	41,850	453,967
Champlain.....	314,310	436,291
St-Louis.....	142,042	2,408,153
Palais.....	658	359,510
St-Jean.....	2,105	646,281
Montcalm.....	226,590	4,374,548
St-Valer.....	231,098	2,577,174
St-Sauveur.....	113,478	136,015
	1,596,976	8,788,410

RÉCAPITULATION

Corporation de Québec.....	1,596,976	Pls. sup.
Gouvernement fédéral.....	8,788,410	
Gouvernement provincial.....	1,765,106	
Institutions religieuses, charitables et maison d'éducation.....	5,607,951	
	17,758,443	

La valeur totale de cette propriété ne contribuant en rien au trésor municipal s'élève à \$11,454,900, qui se répartissent d'après les chefs suivants :

Propriétés religieuses :	
Catholiques.....	\$ 2,500,100
Protestants.....	430,400
Prop. du gouv. fédéral.....	2,372,000
" " provincial.....	1,776,000
" municipales.....	4,376,400
Total.....	\$11,454,900

La propriété imposable ou taxée de la ville de Québec est évaluée à \$24,687,384; en y ajoutant celui de la propriété non taxée, on a un total de \$36,142,284.

C'est-à-dire que la superficie et la valeur de la propriété non taxée à Québec se trouvent l'une et l'autre dans à peu près la même raison proportionnelle, par rapport au tout : c'est à dire un tiers.

\* \*

Nous compléterons cet article avec les chiffres suivants :

Crédits pour 1892-93.....	\$555,902 66
Dépenses ".....	565,876 51
Déouvert ".....	9,973 85
A ajouter travaux spéciaux.....	119,573 07
Déficit total.....	129,546 92

Depuis 1870, l'administration municipale a toujours dépensé plus d'argent qu'il ne lui en était voté.

En certaines années le déficit a été double de celui de 1892-93.

En 1876 le découvert était de	\$245,000
En 1888 89 " " "	254,000
En 1889-90 " " "	285,000
En 1890-91 " " "	269,000

Depuis 1870 71, les déficits ainsi accumulés se sont élevés à la somme de \$2,722,523.38.

Revenu brut en 1892 93.	\$ 563,115 92
Revenu de la taxe civique.	305,927 67
Revenu de l'aqueduc....	186,393 00
Revenu taxe scolaire....	32,109 05
Valeur des travaux publics	158,675 96

Valeur des travaux publics de ville..... 52,118 46  
Dépense brute de la ville au 29 avril 1893..... \$6,042,806 88 dont \$4,908,215.70 en déduites.

Intérêt sur dette, découvert à la banque, hypothèques, etc., \$321,688.74.

Avec ces chiffres, l'étendue et la valeur de la propriété taxée et non taxée, il nous semble que les citoyens de Québec devraient faire des réflexions sérieuses et surtout salutaires.

**LE COMMERCE DES VINS DE CHAMPAGNE**

La chambre de commerce de Reims dit le *Journal des Chambres de Commerce de Paris*, vient de publier un état très intéressant, d'avril à avril de chaque année, de la vente des vins mousseux depuis 1861. Cette statistique comporte la consommation des champagnes en France et leur expédition à l'étranger.

En l'année 1861-62, le nombre de bouteilles existant aux comptes de marchands de gros s'élevait à 30,254,291 hectolitres 38; en 1893-94, il atteint 86,771,994 représentant 694,175 hect. 95; c'est le plus fort stock de bouteilles que l'on ait enregistré. L'an passé, il n'était que de 65,582,077 bouteilles, soit 524,644 hect. 78. A ces chiffres de bouteilles, il convient d'ajouter d'assez fortes quantités de vins en fûts. Pour 1893-94, il y a eu 664,344 hect. 70, ce qui fait pour le total des existences 1,355,520 hect. 65, contre 1,002,572 en 1892-93.

Voici maintenant le relevé des expéditions et de la consommation intérieure des vins de champagne pour les 33 dernières années écoulées, exprimé en milliers de bouteilles ;

	Expédiées à l'étranger	Expédiées en France	Total
Années			
1861-62.....	6.605	2.593	9.198
1862-63.....	7.938	2.767	10.005
1863-64.....	9.851	2.935	12.786
1864-65.....	9.101	2.802	11.903
1865-66.....	10.413	2.783	13.196
1866-67.....	10.284	3.214	13.498
1867-68.....	10.877	2.924	13.801
1868-69.....	12.810	3.104	15.914

1869-70	13,859	3,628	17,488
1870-71	17,544	1,634	19,178
1871-72	17,001	3,368	20,369
1872-73	18,918	3,164	22,082
1873-74	18,106	2,492	20,598
1874-75	15,318	3,517	18,835
1875-76	16,766	2,439	19,205
1876-77	15,883	3,128	19,011
1877-78	15,712	2,451	18,163
1878-79	14,841	2,596	17,437
1879-80	16,525	2,667	19,192
1880-81	18,221	2,399	20,620
1881-82	17,671	1,191	20,862
1882-83	17,643	2,869	20,512
1883-84	18,207	2,676	20,883
1884-85	18,189	2,823	21,012
1885-86	14,923	2,548	17,471
1886-87	16,223	2,862	19,085
1887-88	17,257	3,077	20,334
1888-89	18,904	3,654	22,558
1889-90	19,148	4,176	23,324
1890-91	21,699	4,477	26,176
1891-92	19,685	4,559	24,244
1892-93	16,601	4,487	21,088
1893-94	17,359	4,876	22,235

La chambre de commerce champenoise a, de plus, tenu compte, dans un autre relevé, des expéditions de fabricant à fabricant dans le département de la Marne, ce qui augmente le total du mouvement général; mais ce sont là des ataires de spéculation, et le commerce réel est fourni par les chiffres que nous donnons dans la dernière colonne de notre tableau. On y constate une petite amélioration sur 1892-93, mais on voit d'autre part que le commerce n'est pas revenu aux chiffres de 1891-92, et surtout de 1890-91. La vente intérieure n'a pas failli, au contraire, mais l'exportation a reculé depuis 1890-91; elle s'est un peu relevée en 1893-94. C'est surtout la rupture des traités de commerce qui est la cause de ce mouvement rétrograde; cependant il faut compter aussi avec la concurrence déloyale à l'étranger surtout aux États-Unis où l'on fabriqués soi-disant champagnes, piétries produits mousseux que l'on débite à de prix honteusement extravagants, et qui ne sont autre chose que le *soda water* alcoolisé et sucré. Il serait temps que les gens missent fin à une pareille exploitation. Le champagne est le vin des circonstances extraordinaires; on ne le sert que par exception; aux États-Unis et au Canada, on paie le champagne avec une désinvolture de grand seigneur, sans se douter que l'on fait une ridicule concession à un mode, et qu'il serait infiniment de meilleur ton de remplacer cette *limonade américaine* par un vin de noble et véritable cru.

La preuve que tous les vins décorés du nom de champagne que nous buvons au Canada, ne sont pas autre chose qu'une vile contrefaçon, n'ont pas même la valeur

de la bière d'épinette qui, elle, au moins, est vraie, c'est que le pays des vignobles de ce nom, la Champagne, est grande comme la main, que la plus forte production de ce vin en France depuis 1861-62 a été de 25,776 bouteilles en 1890-91, et qu'il s'en débite plusieurs centaines de mille bouteilles par année de par le monde.

25,776 bouteilles de champagne! Mais c'est à peine s'il y en a assez pour lumecoter le gosier des têtes couronnées et des présidents de républiques du globe.

Que l'on trinque avec du vrai champagne, nous en sommes; mais comme ce n'est guère possible, à bas la contrefaçon! Ne vaudrait-il pas mieux porter un toast avec un Bourgogne, un Sauterne, un Hoch, un Falerne, un Priorato, un Valaga, un Jerez authentique! On fabrique au pays une liqueur pétillante très fine avec de la rhubarbe; elle se rapproche beaucoup des vins mousseux et comme couleur et comme saveur. Nous n'hésitons aucunement à lui donner le pas sur les Monna, Louis Roslerer, Carte Blanche, Pommery et autres produits dits champenois, aussi étrangers à la Champagne que la ciboulette au Monomotapa.

#### LES DÉLÉGUÉS AUSTRALIENS ET AFRICAINS

Les délégués de l'Australie et de l'Afrique du Sud à la conférence coloniale d'Ottawa arrivaient à Québec lundi dernier au matin, avec quelques uns des commissaires canadiens de la conférence.

Dès que la chose a été connue, car les délégués n'étaient attendus que dans la soirée, une députation du Conseil de ville, de la Commission du Havre et de la Chambre de Commerce s'est rendue à l'Hôtel Frontenac sur les 10 heures de la matinée, et a fait connaissance avec les visiteurs l'honorable F. B. Suttor, de la Nouvelle-Galles du Sud, sir Henry de Villiers, K. C. M. G., de la colonie du cap de Bonne Espérance, Lady de Villiers, Mlle de Villiers et M. C. P. de Villiers, Sir Henry Wrixon, K. C. M. G., d'Australie, Lady Wrixon, M. Arthur Wrixon, Hon. A. J. Thynne, Madame Thynne, de Queensland, M. Lee-Smith, de la Nouvelle-Zélande, Madame Lee-Smith, Madame Edwards, Mlle Fraser, M. Sandford Fleming, C. M. G., M. G. R. Parkin, correspondant du *Times*, de Londres, l'honorable Mackenzie Bowell, ministre du commerce, M. J. L. Payne, son secrétaire privé, M. C. E. Lyne, secrétaire de la délégation, M. A. Caron.

En l'absence de Son Honneur le Maire, le Dr Fiset, pro-maire, offrit aux visiteurs une promenade dans la ville et à la chute Montmorency. Cette promenade eut lieu dans l'après-midi.

Dans la soirée, les délégués assistèrent à un dîner à la citadelle.

Mardi la matinée, sur l'invitation de l'honorable M. Taillon et de l'honorable M. Crsgrain, les délégués visitèrent le parlement.

A 1 heure, lunch de gala chez Son Honneur le lieutenant-gouverneur, l'honorable M. Chapleau, à Spencer Wood.

Dans l'après-midi, la commission du Havre a fait faire aux délégués une excursion dans le havre jusqu'à la chute de la Chaudière d'un côté, et jusqu'au bassin de carénage à L'Isle, où l'on répare en ce moment l'*Amargytha*; puis le bateau le *Lévis* transporta les promeneurs sur le chenal au nord de l'Île d'Orléans et revint mouiller au quai de la Commission à la Pointe à Carcy.

A 8 heures du soir, grand dîner donné par la Chambre de Commerce de Québec au Club Union. Le dîner a été fort brillant à tous les points de vue comme discours et caractère social.

Il y avait bien de 60 à 70 convives en dehors des délégués.

Le menu était fort soigné et, grâce à la courtoisie du lieutenant-colonel Roy et des officiers du 2<sup>e</sup> bataillon, la musique de ce bataillon a fait entendre une collection choisie de morceaux durant le dîner.

M. E. B. Garneau, président de la Chambre de Commerce, a fait avec un tact parfait les honneurs du banquet et a été particulièrement heureux au chapitre des santés.

En réponse au toast au lieutenant-gouverneur de la province, l'hon. M. Chapleau a eu un grand succès oratoire; ce qui, du reste, ne surprendra personne.

Le toast de circonstance à nos hôtes, a provoqué une suite de discours très intéressants et très applaudis de la part de Sir Henry Wrixon, de l'hon. F. B. Suttor, de Sir Henry de Villiers et de M. A. Lee Smith.

L'hon. MacKenzie Bowell a répondu au toast porté aux ministres fédéraux, et l'hon. M. Taillon, à celui du gouvernement de Québec.

L'hon. M. Sharples a proposé la santé du "Commerce" en termes très heureux; M. R. R. Dobell y a répondu en appuyant surtout sur le commerce qui peut se faire entre le Canada et la colonie du Cap, dans l'Afrique méridionale.

À la suite du toast porté au président de la Chambre de Commerce par Sir Henry Wrixon, les convives ont laissé la salle du banquet, il était 1 heure du matin.

Les délégués australiens et africains sont partis pour les provinces maritimes, d'où ils reviendront pour prendre à Rimouski le steamer en partance pour l'Angleterre.

Ils seront de retour dans leur pays au mois de septembre.

Ils sont enchantés de leur réception à Québec, et ne tarissent pas en compliments sur les Québécois qu'ils ont rencontrés, sur la *del and Shabby looking city of Quebec*, et les *dirty Frenchmen*, comme un tas de mal appris se plaisent à nous désigner dans l'Ouest.

Il n'a pas été question de rallier nous resserer le lien colonial avec la mère patrie, mais bien de nouer des relations d'affaires entre les colonies. Quant au lien colonial qui contribue à former l'empire britannique, nous croyons que les délégués australiens et africains ne sont pas plus convaincus que nous qu'il durera éternellement. Nous ne pensons pas cependant qu'ils en aient causé longuement avec le comte de Jersey qui était venu surveiller les débats de la conférence pour le compte du gouvernement anglais, ni avec le correspondant du *Times* de Londres chargé, comme tout journaliste fidèle et consciencieux, de renseigner les autorités britanniques sur les faits et gestes des délégués.

#### A BATONS ROMPUS

Les journaux de Montréal nous arrivent tous les jours, depuis quelque temps, avec le récit de saisies et poursuites intentées par le Dr Raymond, inspecteur de lait, contre des laitiers malmonnés.

Dans la plupart des cas, le lait débité à Montréal se trouve être très maigre, d'abord parce qu'on l'écrème jusqu'à la dernière goutte et ensuite parce qu'on l'étend d'eau.

Est-ce qu'à Québec on aurait la naïveté de croire que les laitiers sont tous d'honnêtes gens ? Est-ce qu'il n'y a pas par ici par là de par la ville une quantité assez notable de lait frelaté distribué aux consommateurs ?

Nous avons aussi déjà signalé, à diverses reprises, le danger que peut offrir aux consommateurs le lait, non pas pauvre, mais provenant de vaches dont l'état de santé laisse à désirer. Le lait est un véhicule de première classe pour les microbes de toute nature, entre autres, ceux de la tuberculose pulmonaire. Lorsque l'on met les gens en garde contre l'haïne et la salive des phthisiques, comme étant de nature à propager les germes de cette maladie organique presque toujours fatale, n'y a-t-il pas lieu aussi de les mettre en garde contre le lait provenant de vaches atteintes de la tuberculose.

Le gouvernement américain vient de faire faire à ce sujet des observations sur des vaches laitières du district de la Colombie. Sait-on quel a été le résultat de ces observations ? Eh bien ! on a trouvé, sur une seule ferme, 80 vaches qui avaient

des tubercules et, tout près de Washington, dans la Virginie, dans un troupeau de 125 bêtes, on en a découvert 90 prises de la même maladie.

Les expériences n'ont porté que sur deux points. Sur combien d'autres, de par le continent, ne trouverait-on pas des vaches laitières également affectées ?

L'an dernier, un laitier des environs de Québec mandait un vétérinaire pour traiter une de ses bonnes laitières qui dépérissait rapidement. Le vétérinaire constata immédiatement que l'animal était rendu à la dernière période de la phthisie galopante ; il enjoignit au laitier d'avoir à l'isoler sans délai du troupeau. Dix jours après, la vache était morte.

Pendant combien de temps et à combien de gens le laitier en question avait-il débité le lait de cette vache-malade ? A combien de consommateurs avait-il inoculé le virus de la terrible maladie ?

N'y a-t-il pas là une raison majeure pour les autorités d'établir un contrôle efficace et rigoureux sur le lait, cet article indispensable à la nourriture de l'homme, surtout lorsque dans un climat, aux écarts si brusques comme le nôtre, les êtres vivants sont si exposés à contracter des maladies pulmonaires ?

L'inspection, une inspection active et sévère du lait, s'impose donc, et le devoir des autorités est de l'organiser sans plus de retard.

\* \* \*

La police a du bon temps à Québec ; le plus clair de sa besogne, à part le quart obligé, est d'arrêter de temps à autre un pochard, et de donner la chasse à l'hiver à un gamin qui glisse dans les côtes de la ville ; mais, entre deux arrestations de cette nature, elle a le temps de fumer une bonne et tendre pipe. Nous nous permettrons de suggérer au comité de police d'augmenter ses occupations en toute saison.

Nous signalerons au comité le fait que les cochers qui nous arrivent, Un étranger descend-il d'un bateau ou d'un wagon de chemin de fer, de suite il est assailli par une nuée de cochers, qui l'ennuient au suprême degré sans que l'homme de police, quand il s'en trouve un, intervienne pour le délivrer de ces importuns.

Mais hé ! est-il un cocher, l'étranger se trouvent souvent aux prises avec un cocher qui, une fois qu'il a installé le bourgeois dans sa voiture, ne connaît plus rien dans la ville, mais se fait néanmoins fort de trouver l'adresse qu'on lui indique. Au lieu de se rendre à cette adresse, le cocher fait faire un grand tour à l'étran-

ger qui ne s'en mêle pas, et lui fait payer trois fois ce que cela vaut.

La réputation que Québec a au dehors, c'est que Les cochers pillent les voyageurs. Cette réputation est grandement méritée.

Il y a donc là un abus qu'il importe de réprimer, et la police devrait être l'agent le plus efficace à employer pour cette fin.

\* \* \*

A côté de l'étendue et de la valeur de la propriété non taxée dans la ville de Québec, nous pourrions mettre en ligne de compte certains monopoles qui, ailleurs, versent des contributions respectables au trésor civique, mais ici ne paient pas un liard à la caisse municipale.

Loin de nous l'intention de vouloir faire un mauvais parti à ces monopoles et d'empêcher les actionnaires de dormir sur les deux oreilles sur leurs dodos dividendes. Notre critique tomberait plus justement sur les administrations municipales qui leur ont laissé le champ libre, que sur les compagnies du gaz d'éclairage, du téléphone, de la lumière électrique et des tramways.

Il faut que les contrats passés entre la Corporation et les compagnies soient des espèces de cottes de maille bien serrées, puisque jusqu'ici la corporation de Québec, n'a pas encore réussi à y trouver une ouverture assez grande pour y passer outre et imposer aux compagnies les mêmes conditions qu'on leur impose ailleurs.

Il ne serait pas inutile pour le public de connaître le texte de ces fameux documents qui semblent tenir les autorités civiles pieds et poings liés.

Le contrat qui a été conclu avec la compagnie du tramway du bas de la ville nous intrigue tout particulièrement ; nous brûlons d'en connaître le texte et le contexte. Nous nous sommes laissé dire par des gens que nous avons lieu de croire bien renseignés que l'on a déjà cherché ce contrat et qu'il est demeuré introuvable ; on ajoute aussi que l'on ignore où a pu se nicher certain jugement rendu dans un procès intervenu entre la corporation et la compagnie du dit tramway. Ce sont là des choses bien étamantes et fort peu édifiantes sur la manière dont les registres municipaux sont tenus.

Cela nous rappelle qu'un jour la Chambre de Commerce de Québec s'adressait, il y a trois ou quatre ans, à la Corporation de Québec, pour avoir copie ou simplement prendre connaissance des conditions stipulées dans l'acte de cession du terrain du marché Finlay à la Corporation de Québec. Le document n'a pas encore été trouvé à l'Hôtel de Ville.

Il y a certes quelque chose qui cloche quelque part dans notre système d'archives municipales, si toutefois il y a un système.

Quoiqu'il en puisse être, ces pièces

doivent se trouver quelque part ; peut-être finirait-on par mettre la main dessus, si quelque membre du conseil se mettait bien en tête un jour de les avoir pour les étudier, et les porter à la connaissance du public.

Un orateur américain disait le 4 juillet dernier, fête de l'indépendance américaine : " L'amour de l'argent est la source de tout mal ; c'est lui qui fait les gouvernements corrompus, les lois immorales, gangrène les représentants du peuple, engendre le socialisme. Il ne peut et ne doit pas y avoir de nouveau partage des ressources matérielles ; les principes fondamentaux de la société ne peuvent être changés. Le riche doit être ramené à ses imprescriptibles devoirs. L'origine et la raison d'être de la richesse doivent être l'honnêteté et l'honneur, et non l'oppression, la corruption, le vol et la cruauté. Les lois doivent éclairer, réchauffer et vivifier l'humanité, comme le soleil et l'air. Les gouvernements doivent aider l'œuvre bienfaisante de la nature. L'égalité des bénéfices et des obligations ramènera l'équilibre dans les aspirations de tous ceux qui peinent. Le poison qui s'infiltre dans l'économie sociale moderne, est le trafic des lois et l'achat des consciences. C'est lui qui fait que les masses se ruent les unes contre les autres. Voilà le mal contre lequel la conscience doit se révolter."

#### CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES

Le budget des crédits supplémentaires pour 1894-95, comprend ce qui suit :

Pénitencier de Kingston :—	
Équipement de la man. de fil d'ouillage .....	42,595
Pénitencier de Manitoba : —	
Aug. du salaire du chapelain catholique .....	200
Balances d'indemnité sessionnelle due aux héritiers de l'hon. John Hearn .....	1,053
Ministère de la milice :—\$115,900.	
Achat d'accoutrements sur ce montant .....	20,000
Travaux et construction sur ce montant .....	25,000
Achat d'armes, nouveau modèle, sur ce montant .....	58,600
Monument aux volontaires du Nord-Ouest, à Toronto .....	1,000
Bulletins des fermes expérimentales .....	2,000
Réclamations de voyages .....	5,200
Mesures contre la picote dans les districts non organisés .....	21,000
Exposition au Nord-Ouest .....	25,000
Intercolonial :—\$146,875	
Améliorations à Halifax sur ce montant .....	86,375
Construction des embranchements du Cap Breton, Oxford	

et New Glasgow sur ce montant .....	57,500
Le pont à Québec, complément de l'Intercolonial .....	0,000
Canal du Trent .....	130,000
Élargissement du canal Lachine .....	50,000
Canal Lachine, dommages .....	10,500
Canal du Trent, " .....	12,100
Travaux sur la Kemistiquia .....	15,000

Voici maintenant pour la province de Québec.

Bureau de poste, Montréal .....	2,000
Bâtisse des émigrants, Montréal .....	10,000
Bureau de poste, Québec .....	6,000
Bâtisse des émigrants, Québec .....	3,500
Bureau de poste, St Hyacinthe .....	3,742
Bureau de poste à Lévis .....	0,000
Quarantaine de la Grosse Isle .....	5,000
Bureau de poste, Rimouski .....	7,500
Salle d'exercices militaires, Qué.	7,776
Réparations au quai de	
Port Daniel .....	1,000
New-Carlisle .....	500
Rimouski .....	10,000
Matane .....	1,000
Pointe aux Esquimaux .....	5,000
Cacouna .....	2,000
Le Vert .....	1,000
Trois-Pistoles .....	1,000
Pointe aux Corbeaux .....	8,700
Baie Saint-Paul .....	1,500
Saint Irénée .....	2,000
Saint Michel, Bellechasse .....	800
Cap Magdeleine .....	2,800
Lacolle .....	800
Pointe Claire .....	2,500
Baie des Peres .....	1,000
Phillipsburg .....	1,000
Magog .....	2,500
Monument de Maisonneuve, Montréal .....	1,000
Sauvages, provinces de l'est .....	7,350
"    Cauglnawaga sur ce montant .....	3,500
Aide aux Canadiens en détresse à l'étranger .....	500
Commission Royale sur le trafic des alcools .....	20,000
Cie steamers Allan, service de maille .....	126,533
Aux commissaires pour enquêtes publiques .....	5,000
Aux victimes de Sainte Anne de la Pérade .....	10,000
Commission de la réforme du tarif .....	30,000
Inspection de lumière électrique .....	5,000
Monument McDonald, Montréal .....	12,700
Aux victimes de l'accident de l'Intercolonial à Lévis .....	12,000

#### NOTE SPECIALE

Messieurs Jobin et Rochette ont une grande manufacture de chaussures à l'encoignure des rues Voltigeurs et Colomb à Saint-Roch.

Ce sont de jeunes industriels très entreprenants et qui sont dignes du patronage le plus sérieux et le plus large.

De plus, ils font le commerce de chaussures. Celle qu'ils vendent est la claque " Jacques Cartier."

Nous signalons le fait particulièrement aux marchands, et nous espérons que ceux-ci utiliseront le renseignement que nous leur donnons.

— : 000 : —

#### LA LUTTE CONTRE LE FEU

Le feu est le fléau contre lequel l'homme doit se garantir sérieusement et sans restriction, car l'ennemi est redoutable et impitoyable. Avec lui pas de merci, pas de pitié, l'homme et son œuvre disparaissent, plus de trace de ce qui a été, sinon l'immorte le poussière de ce qui sera.

Et puis, le feu n'est-il pas l'ennemi intime, s'il ne pardonne pas les imprudences, ne cause-t-il pas de ces joies chères qui nous le font rechercher. N'est-il pas la source de vie qui féconde la terre et anime les êtres ?

Oui, assurément, le feu est l'ami d'abord, puis devient l'ennemi selon qu'on le traite.

Par exemple, il n'est pas bon joueur et ne tolère aucune liberté avec lui ; il déteste les enfantillages et donne de terribles leçons aux étourdis, aux imprudents.

Ainsi l'autre jour, j'étais—affaire d'habitude—plongé dans la statistique de 1893 ; science qui est, selon l'expression du ministre du commerce, M. Lounties, pour l'économiste et l'homme politique ce qu'est le microscope pour le biologiste ; or, donc, l'autre jour j'étais en quête de chiffres sur la marche du feu dans quelques grandes villes lorsque surgit à mes yeux la statistique des incendies à Paris et à Londres en 1893.

J'y constatai des choses affreuses qui tendent à prouver que la prudence n'est pas de ce monde.

Ainsi, voilà le bilan du feu, y compris son cortège de secours pour Paris : le nombre des appels a été de 2,710 ; sur ce chiffre, il y a eu 1,257 incendies, 1,214 feux de cheminée et 239 fausses alertes, 924 incendies ont causé des dégâts inférieurs à 1,000 fr. ; 333 grands feux ont atteint le chiffre de 9,413,980 francs.

Le dénombrement des feux d'après la nature du local et la qualité de l'occupant fait connaître que le feu s'est déclaré 781 fois dans des appartements, 49 fois chez des ébénistes et menuisiers, 40 fois chez des marchands de vin et limonadiers, 10 fois également chez des épiciers, marchands de comestibles et fruitiers, 31 fois chez des boulangers, 6 fois dans des gares et dépendances de chemins de fer. Il y a eu 7 fois un commencement d'incendie dans des théâtres ou salles de spectacle : Robert-Houdin, Théâtre d'Application, théâtre de Grenelle, salle des Capucines, Ambigu, Cirque d'Été, Folies-Bergères.

Les causes les plus fréquentes des sinistres proviennent de l'éclairage, 295 fois ; des vices de construction, 123 fois ; des appareils de chauffage, 100 fois ; des allumettes non éteintes, 49 fois ; 17 fois enfin le feu a été mis par des enfants jouant avec des allumettes. Le maniement des substances dangereuses a causé 95 incendies.

D'autre part, les sapeurs pompiers ont sauvé d'une mort certaine soixante-quinze personnes, qui ont été retirées vivantes des maisons incendiées.

Pour Londres, les renseignements sont plus détaillés que ceux donnés pour Paris. Les voici, d'après la traduction que nous venons de faire du rapport du commandant en chef des pompiers de Londres :

Il y a eu, pendant l'année 1893, en



dehors des feux de cheminée, 4,824 appels, dont 1,414 fausses alertes et 3,410 alertes pour incendies proprement dits, et sur ces derniers, on compte 180 feux d'importance et 3,230 ayant occasionné peu de dégâts. Comparés aux incendies de 1892, il y a eu pour 1893 une augmentation de 264 incendies; et comparés à ceux des dix dernières années, l'augmentation a été de 997 incendies. Dans 107 incendies, les vies humaines ont été très exposées, et, dans 45 cas, il y a eu des morts; 160 personnes se sont trouvées en danger de mort, sur lesquelles on en a sauvé 78; 82 ont perdu la vie; sur ces 82 dernières, 50 furent retirées vivantes et moururent ensuite et 32 furent asphyxiées ou brûlées à mort. En dehors de ces chiffres, il y a eu encore 192 personnes qui se sont trouvées plus ou moins en danger de mort. 20 pompiers ont été mis à l'ordre du jour pour sauvetage de personnes. Il y a eu aussi appel de pompiers pour 1,638 feux de cheminée dont 119 étaient réels et 519 faux. Dans ces feux de cheminée, on ne s'est pas servi de pompes à vapeur, mais du matériel à bras. Le nombre de déplacements des pompes a été de 37,764 et le chemin parcouru environ 90,000 kilomètres, et il ne s'agit là que du trajet fait par les chevaux. Pour éteindre les incendies, on a employé pendant l'année 141,500 tonnes d'eau; sur cette quantité, on en a puisé un peu plus du tiers dans la rivière et les canaux et le restant a été fourni par les conduites d'eau. La brigade possède: à terre, 56 stations de pompes; 4 stations de pompes de rivières ou flottantes, 50 stations avec des voitures à tuyaux, 3 stations à échelles, 180 stations avec des appareils de sauvetage, 9 pompes à vapeur sur l'eau, 49 pompes à vapeur sur terre, 79 pompes à bras, 104 voitures à tuyaux ou dévidoirs, 34,000 ou environ 57 kilomètres de tuyaux, 8 remorqueurs, 13 chalands, 12 bateaux, 213 appareils de sauvetage, 7 grandes échelles, 9 voitures à échelles, 2 camions-échelles, 2 trucs à machines, 12 voitures pour transport des tuyaux et du charbon, une voiture de magasin, 5 voitures pour le service des rues, 133 postes vigies, 720 pompiers et compris le commandant en chef, le commandant en second, les inspecteurs et les hommes de tous grades, 26 hommes à l'instruction, 17 pilotes, 74 cochers, 135 chevaux, 75 téléphones entre les stations, 56 circuits d'alertes autour avec 563 points d'appel, 21 téléphones avec des postes de police, 1 télégraphe aux monuments publics et autres, 75 téléphones pour les mêmes monuments, 7 sonneries électriques aux monuments publics pour signaler les incendies et un tube acoustique avec un monument public.

Il y a 126 hommes de service par jour et 332 par nuit, soit 458 chaque 24 heures. La moyenne des hommes disponibles la nuit est de 325. On a constaté, pendant 1893, 98 accidents arrivés aux pompiers, mais le rapporteur est heureux de constater qu'il n'y a pas eu de décès. Sur ces accidents il y a eu 7 brûlures, 6 contusions, 2 blessures au dos et aux reins, 24 aux pieds et aux jambes, 15 aux bras et aux mains, 5 à la tête ou à la figure, 10 blessures internes, 2 foulures ou entorses. Il y a eu 393 cas ordinaires de maladie pendant l'année. Les pompiers ont été dérangés 6,462 fois ou près

de 18 fois par jour et ont répondu à ces appels avec les appareils et le matériel nécessaires. Sur les 1,414 fausses alertes, il y en a eu 606 par malveillance au moyen des poteaux d'appel. Dans 3 cas on a pris les coupables qui ont été punis. 17 personnes ont été surprises cassant les verres des poteaux d'alertes. Les pompes ont paru avec leur matériel 13,304 fois; dans ces chiffres sont comprises les alertes de manœuvres. La brigade a monté 166,000 gardes de 12 heures chaque, a passé 70,526 inspections de tuyaux de décharge et 104,829 inspections de robinets....

De Paris à Londres, transportons-nous par exemple en Norvège et nous verrons là aussi que les désastres du feu sont aussi féconds.

Ainsi, en 1892, il y a eu 460 incendies à Christiania, sur lesquels il a été payé par les Compagnies 237,500 francs sur immeubles et 400,000 francs sur marchandises et mobiliers. Dans 22 cas les causes étaient inconnues, dans 22 autres cas, négligence avec des lampes ou des bougies, 21 cas sont dus à des enfants jouant avec des allumettes ou le feu, 15 feux aux rideaux des fenêtres, etc., incendies de cheminées en mauvais état, 2 incendies par malveillance, un par fils électriques.

On peut se rendre compte que la lutte contre le feu est de tous les jours et qu'elle est bien organisée. En effet, puisque l'homme isolé n'est pas prévoyant et qu'il est aussi imprudent qu'imprévoyant, il lui faut solidariser son imprudence avec ses intérêts et sa défense et créer des corps de pompiers pour combattre le feu.

On vient de se rendre compte que Paris et Londres sont matériellement armés pour le combat du feu.

Passons maintenant au combat moral, à la prévention.

La prévention est cette science de prévoir, d'éviter, de conjurer par divers moyens l'atteinte de calamités qui tombent sur l'humanité.

Donc, au nombre des causes qui ont produit des incendies, nous relevons pour Paris et Christiania—car Londres n'en fait pas mention—38 feux mis par des enfants qui jouaient avec des allumettes.

Pour combattre l'incendie préventivement, il faut, comme l'a dit le poète, instruire les enfants sur les dangers du feu.

Apprenons aux petits, les lois de la prudence. Les grands, peut-être alors, imiteront l'enfance.

Mais, voilà; comment parvenir à un résultat positif, comment obtenir cette prudence qui évitera de grands malheurs?

La Suisse, ou plutôt un habitant de Lausanne, vient de trouver le moyen simple d'instruire l'enfance. M. Fritz Zbinden, ancien secrétaire des assurances contre l'incendie, dans le canton de Vaud, en un tableau en six couleurs et une histoire touchante d'enfants brûlés en jouant avec le feu, démontre l'efficacité des moyens préventifs en matière de lutte contre les incendies.

Ce tableau et cette histoire font actuellement le tour de l'Europe; en Suisse, en Allemagne, les ministères les placent en bon endroit dans les écoles, les Compagnies d'assurances les livrent dans leurs agences, les journaux populaires de l'Helvétie, à grand et petit tirage, les donnent en prime à leurs abonnés: un des cantons

de Suisse, même, vient de l'adopter comme un moyen d'enseignement.

La prévention est l'alliée de l'assurance, c'est elle qui moralise et modifie le risque, et l'œuvre de M. Fritz Zbinden est essentiellement préventive; c'est pour cette raison qu'elle obtient un succès mérité à l'étranger; d'ailleurs, la simple statistique suivante qui nous est envoyée de Suisse prouvera mieux sa valeur que les meilleurs raisonnements:

*Statistique des incendies causés dans le canton de Vaud (environ 250,000 habitants.—Sommes assurées, environ 900 millions) par les enfants jouant avec le feu:*

1o Avant le placement du tableau *Prevenons garde au feu* dans les écoles:

En 1884 (4e trim.), 16,597 fr.; en 1885, 77,832 fr.; en 1886, 32,833 fr.; en 1887, 9,118 francs; en 1888, 7,192 fr.; en 1889, 24,181 fr. Total, 167,758 fr. de dommages.

2o Après le placement du tableau *Prevenons garde au feu* dans les écoles:

En 1890, 495 fr.; en 1891, 170 fr.; en 1892, 18,682 fr.; en 1893, 1,315 fr. Total, 20,662 fr. de dommages.

Il résulte des chiffres qui précèdent que, par le placement du tableau: *Prevenons garde au feu*, les assurances cantonales vaudoises contre l'incendie ont fait en quatre années sur la catégorie des sinistres causés par les enfants jouant avec le feu, une économie totale de 107,251 francs....

Ajoutons, en France, le moyen moral au moyen matériel et le feu sera vaincu.

SAINT-GERMAIN.

## L'ASSURANCE OBLIGATOIRE CONTRE LA MALADIE

### EN AUTRICHE

De même qu'en Allemagne, l'assurance contre les maladies est obligatoire en Autriche. Ce sont des caisses de secours mutuels forcés pour les ouvriers et que les patrons sont obligés d'alimenter dans une certaine mesure. Il y en a six types: caisse de district, de fabriques, d'entreprises de construction, de corporations fraternelles d'ouvriers mineurs, desociétés. C'est, en somme, à peu de chose près, la même division que celle adoptée en Allemagne.

Ces caisses sont alimentées pour la plus grande partie par les cotisations des assurés 64.8 p. c., et celles des patrons, 28.2 p. c. Le reste vient des amendes, droits d'entrée, etc., 7 p. c. Année 1890.

Les dépenses sont nécessairement: les secours donnés, les honoraires des médecins, etc. Les premiers rentrent dans le total pour 54.2 p. c., les honoraires pour 15.9 p. c., les médicaments pour 12.1 p. c., les frais d'administration pour 7.9 p. c. Ceux-ci en Allemagne ne sont que de 6.4 p. c. Les frais funéraires de traitement dans les hôpitaux etc., s'élèvent à 9.9 p. c. Année 1890.

Par tête d'assuré, la recette a été \$1.47 en 1889 et de \$2.72 en 1890. La dépense a été de \$1.20 pour la première de ces années et de \$2.49 pour la deuxième.

En 1890, il y avait 1,209,930 hommes d'assurés et 338,895 femmes seulement.

Les maladies augmentent avec l'âge. Pour les hommes, à 14 ans et demi, on compte 4.25 jours de maladie par tête; 5.70 à 20 ans et demi; 7.10 à 30 ans et

demie, 8,60 à 10 ans et demie; pour atteindre 22,85 jours à 70 ans et demie.

Pour les femmes, la morbidité est plus grande comparativement à celle des hommes. Ainsi, à 14 ans et demie, on compte 5,7 jours de maladies par tête, à 20 ans et demie, 6,7 jours; à 30 ans et demie, 9,15 jours; pour atteindre à 70 ans et demie, 25,20 jours. Ces chiffres seraient naturellement plus élevés, si l'on faisait intervenir les accouchements comme temps de maladie.

Les genres de maladies sont curieux à étudier pour les différents métiers. Du reste, chacun de ceux-ci présente une dominante, qui est, pourrait-on dire, la maladie du métier. Les métiers engendrant des poussées donnent un grand nombre de maladies de l'appareil respiratoire. Pour d'autres, c'est l'appareil digestif qui est atteint. Tels sont les ouvriers travaillant à la fabrication des allumettes, du tabac, des objets en émail, en corne, etc. Dans les usines métallurgiques, forges, laminoirs, etc., les carrières, ce sont les blessures qui entraînent les plus nombreuses pertes de journées de travail.

Voilà, "grosso modo", les résultats de l'assurance obligatoire contre la maladie en Autriche. Il n'est pas douteux que les assurés ne tirent profit des avantages que leur procure cette main mise sur leur liberté d'action qui les oblige d'agir en somme, en prévision de l'avenir. Mais on dira tout ce que l'on voudra, à ces causes nées de l'intervention de l'Etat, les sociétés de secours mutuels sont préférables. La pas d'obligations. L'individu est libre d'agir. Il n'est pas un inconvénient que même un supérieur diligent.

On dira: "Mais avec l'obligation de l'Etat, les patrons versent 28 p. c. des recettes, c'est autant de gagné pour l'ouvrier. En 1890, tandis que les ouvriers versaient \$2,728,260, les patrons versaient \$1,186,708. Vous devriez être contents; car c'est là une participation de l'ouvrier dans les bénéfices."

C'est vrai, c'est là une sorte de participation aux bénéfices; car les patrons ont dû prendre ces sommes sur leurs bénéfices; mais l'emploi de la force en vicie tout le caractère. Nombre de sociétés de secours mutuels de fabrique, dans d'autres pays, reçoivent annuellement des sommes élevées des patrons, c'est là également une participation des ouvriers aux bénéfices; mais celle-là est reconfortante; car elle est libre, voulue et indique une direction acceptée vers le mieux. De plus, elle permet à chacun de conserver et de développer son individualité, car chacun ne compte que sur soi, sur son effort. Avec l'obligation, tous les résultats heureux sont anéantis: le patron se sent spolé et l'ouvrier perd la notion de toute volonté, il ne songe plus à agir pour lui, l'Etat providence prend ce soin.

#### LE DANGER DES FLEURS

On a souvent signalé des cas d'empoisonnement partiel et plus encore de troubles passagers sérieux causés par le parfum pénétrant de certaines fleurs. On a discuté, et la question n'est pas encore absolument tranchée, sur la cause de ces accidents. Il s'agit vraisemblablement,

écrit le savant docteur Cartaz, d'une action toxique produite par l'absorption lente et continue, par les voies respiratoires, des huiles essentielles odorantes. Ces huiles sont toutes des éthers composés des hydrocarbures qui ont une action énergique sur les systèmes vasculaires et nerveux. Dans les fabriques de parfums, l'intensité des émanations est souvent pénible pour le visiteur, quelle que soit la finesse du produit distillé.

Mais cette action des essences et des émanations odorantes n'est certainement pas seule en cause. La viciation de l'atmosphère est augmentée du fait des décompositions chimiques qui amènent une augmentation de l'acide carbonique dans l'air et partant des menaces sérieuses d'asphyxie. Certaines plantes n'exhalent leurs parfums que dans l'obscurité. Boussin gault pensait même qu'il pouvait y avoir production d'une certaine dose d'oxyde de carbone, ce qui n'est pas, comme on l'a trouvé par des dosages plus précis de l'air ambiant.

Le danger de ces émanations des fleurs est, du reste, suffisamment connu aujourd'hui pour qu'il soit utile d'insister davantage. Plus les fleurs ont des parfums pénétrants, plus les conditions de température sont élevées et plus faciles peuvent être les cas d'intoxication de ce genre. Dans les forêts des régions tropicales, on est saisi par ces émanations intenses, auxquelles se joignent évidemment toutes les émanations de décompositions de l'homme et des végétaux tombés sur le sol.

L'histoire du mannequiller qui a permis de donner à l'opéra de Meyerbeer un acte superbe et fort dramatique doit figurer dans les légendes. L'atmosphère ambiante n'est pas mortelle pour celui qui s'endort sous son feuillage et l'on n'y trouve pas, comme dans l'*Affricaine*, "le sommeil ainsi que le trépas."

Sans faire courir des dangers aussi sérieux, les parfums des fleurs ont pour certaines personnes des inconvénients fort désagréables, et l'on ne parle ici que des fleurs les plus simples, les plus communes, et non pas des espèces usitées en pharmacie et dont les exhalaisons provoquent des démangeaisons, des éternuements intenses, de véritables éruptions. La violette, la rose, le lilas sont mal supportés par bien des gens. Une jeune femme se trouvait mal chaque fois que l'on approchait d'elle de la fleur d'orange. Un militaire tombait en syncope à l'odeur d'une pivoine. Une jeune personne ne pouvait sentir une rose sans éprouver un véritable accès de coryza aigu.

La rose a moins d'inconvénients. Dans son livre sur la voix et le chant, Faure recommande de ne pas laisser séjourner de fleurs dans l'appartement ou dans la loge au théâtre; il a vu, dit-il, des ornements presque instantanés produits par le parfum des fleurs. Mme Richard, de l'Opéra, proscriit les fleurs et particulièrement la violette. Mme Isaac supporte la rose, mais a des troubles vécus si elle respire le mimosa, la violette, le lilas. Dans la réponse qu'elle adresse à M. Cabanes, qui avait fait cette enquête, Melle Calvé dit qu'elle a éprouvé quelquefois des vertiges et de la congestion en ayant laissé près d'elle, aux heures de travail, des tubé-

reuses et du mimosa. "Il m'est arrivé une fois, ajoute-t-elle, de prendre part à un concert où j'étais parfaitement en voix; à la fin d'un de mes morceaux, on m'a offert un bouquet de lilas blanc que j'ai longuement respiré tout en causant et qui a amené chez moi une aphonie complète qui a disparu une heure après au grand air."

D'autres artistes, par contre, ne croient pas à cette influence nocive et incriminent la chaleur, l'état nerveux, une mauvaise disposition, une fatigue, de la voix antérieure au moment de l'enrouement. Il n'en est pas moins vrai d'un certain nombre de faits bien observés, et le témoignage de nos artistes lyriques doit être tenu pour tel, prouve qu'on peut avoir, sinon de l'aphonie absolue, mais des enrouements passagers, une diminution de la pureté et de l'étendue de la voix. Le docteur Joal a publié un grand nombre de faits, de ce genre; mais si l'on étudie avec soin les causes de ces phénomènes moins bizarres qu'on ne le pense, je ne crois pas qu'il s'agisse, comme plusieurs chanteurs ont tenté d'accepter, d'une action directe de la matière odorante sur le larynx et les voix respiratoires.

On sait que la perception des odeurs se fait dans la partie supérieure des fosses nasales, où s'établit sous la muqueuse la rangée des cellules terminales du nerf olfactif. Les molécules odorantes, apportées, par l'air, viennent agir directement sur cette muqueuse par dissolution dans ses sécrétions et provoquent ainsi l'excitation qui se transmet au centre nerveux. Peut-être, car cette question de l'olfaction n'est pas résolue physiologiquement, s'agit-il d'ondes vibratoires analogues à celles de la lumière et du son.

Que ce soit par une excitation chimique ou physique, c'est toujours sur une muqueuse nasale que se produit l'action; il s'agit donc dans ces accidents vocaux, d'une sorte de trouble relève analogue aux lésions pathologiques que l'on observe dans certaines névroses nasales. Le larynx ne serait atteint que secondairement.

Peu importe du reste l'interprétation, puisque le fait n'en est pas moins exact. A mon avis, il faut faire entrer en ligne de compte, et dans une large mesure, une certaine susceptibilité nerveuse. Les névropathes ou les personnes très impressionnables seront probablement plus disposés que les autres à ressentir ces fâcheux effets. On connaît, à cette égard, l'histoire amusante de cette jeune femme qui était prise de coryza, d'éternuements et de véritables crises d'asthme à la vue d'une rose. Le fait est assez fréquent, puisque en Amérique le coryza des foins porte le nom de coryza des roses. Tous jours est il que cette femme vient consulter le Dr Roland Mackenzie de Baltimore pour la guérir de cette fâcheuse infirmité. Le docteur veut s'assurer de ces accidents et le renvoie au lendemain.

A peine entrée dans son cabinet, il lui présente une rose; la malade est prise aussitôt de sa crise habituelle. Le docteur se mit à sourire et lui conseilla un traitement purement nerveux, la rose était artificielle.

# BOISVERT & ROBERGE

AGENTS MANUFACTURIERS

23, RUE SOUS-LE-FORT, BASSE-VILLE, QUEBEC

Représentant J. W. Kilgour & Co., manufacturiers de meubles, Beauharis, P. Q.

Arrangements spéciaux faits avec une grande fabrique de chaises du Canada.

Certains variétés de chaises et de meubles en vente à 10 pour cent meilleur marché qu'au pa-

rvant.

Nous invitons les marchands de la ville et de la campagne à lire notre annonce et à s'en

rappeler à l'occasion.

BOISVERT & ROBERGE.

# EAU ST-LEON

Toronto, 27 avril 1894.

Au gérant de l'Hôtel des Sources d'eau mi-  
nérale de Saint-Léon.



J'atteste par le présent avis que l'usage de l'eau de Saint-Léon m'a fait grand bien. J'ai vu les sources plusieurs fois et je puis témoigner de son merveilleux effet dans le traitement de bien des maladies; j'ai eu connaissance de plusieurs cas de guérison pendant mon séjour dans l'endroit. Dans bon cas, l'eau de Saint-Léon a complètement guéri ma mauvaise digestion et je la regarde comme la meilleure chose que puissent prendre ceux qui ont des affections des reins et du foie.

(Signé) F. L. NAPOLITONA,  
violonist,  
66, Elm street, Toronto.

Dépôt de l'Eau Minérale Saint-Léon

Vis-à-vis le palais du cardinal

Rue Port-Dauphin

A. BLAIS, SEUL AGENT POUR  
QUEBEC

## AUX AMATEURS DE CIGARES DE BON COUT

Fumez le **LAURIER**

Certainement la crème des cigares à 5 cents sur le marché  
Québécois

EN VENTE DANS TOUS LES DÉPÔTS DE CIGARES  
MANUFACTURÉ PAR

# J.-B. BEAULIEU & CIE

En dépôt chez A. B. DUPUIS, rue St-Paul

Levis, Québec.

## ALFRED L. G. DUGAL

MANUFACTURIER DE PELLETERIES ET IMPORTATEUR  
DE CHAPEAUX

15, Rue Notre-Dame

Basse-Ville, QUÉBEC.

# J. - B. ROBITAILLE

Manufacturier de Chaussures

59 RUE ST-JOSEPH, ST-ROCH

QUEBEC

Ouvrage fait à la main seulement.

## Chronique Commerciale et Industrielle

LE PRIX DU BLÉ DE DULUTH A LIVER-  
POOL. — Le *Pioneer Press* de Saint-Paul,  
essayait il y a deux ans d'établir le profit  
réalisé par l'exportateur de blé de Duluth  
à Liverpool, déduction faite de tous frais ;  
transport, éleveurs, assurance, etc.

Depuis lors, la Commission des chemins  
de fer et entrepôts américains a entrepris  
de tenir de temps à autre le public au  
courant, non pas des profits ou pertes sur  
exportations de blé, mais sur les prix  
comparatifs du blé à Duluth et à Liver-  
pool, en y ajoutant les frais incidents.

Ainsi, d'après la teneur d'un de ses  
derniers rapports, le blé dur No. 1 se ven-  
dait le 1er juin 57 88c le minot à Duluth  
et 70.50c le minot à Liverpool. Les frais  
divers de transport, d'emmagasinage dans  
les éleveurs, d'assurance et autres frais  
retenant sur le blé avant son arrivée à  
Liverpool, s'élevaient à 11.85c, dont 7.55c  
pour fret et assurance, la balance repré-  
sentant les frais d'éleveur, de pesage,  
d'inspection, de commission, etc. En sorte  
que le coût du blé vendu le 1er juin 70.50c  
à Liverpool, était de 69.73c, et tout ce que  
l'exportation a pu réaliser comme profit  
en prenant le prix à Duluth comme base  
a été de 77.100c.

LE MOUVEMENT DU BLÉ. — Au 1er juillet,  
le mouvement du blé en transit du  
Canada aux Etats-Unis et *vice versa*  
avait atteint 73,500,000 minots contre  
75,500,000 minots au 1er juillet 1893.  
La quantité totale de blé à flot au Canada  
et aux Etats-Unis pour l'Europe était de  
146,519,000 minots, contre 152,308,000  
minots il y a un an.

En y ajoutant les approvisionnements  
d'Australie, la quantité de blé disponible  
du monde entier était de 154,319,000  
minots contre 157,208,000 minots au 1er  
juillet 1893; cette dernière quantité est  
la plus forte que l'on ait enregistrée à  
pareille date dans les annales du mouve-  
ment des céréales.

Quant aux stocks invisibles de blé, on  
ne connaît rien de leurs proportions. On  
a fait courir le bruit qu'ils étaient épu-  
isés; c'est tout simplement une manœuvre  
des haussiers; personne ne connaît rien  
encre de ces stocks invisibles.

Durant la semaine expirée le 7 juillet  
les exportations du blé du Canada et des  
Etats-Unis, farine comprise, ont été de  
1,850,000 minots contre 1,717,000 mi-  
nots la semaine précédente, 3,677,000  
minots en 1893, 2,160,000 minots en  
1892 et 2,225,000 minots en 1891 durant  
la semaine correspondante.

Le rendement probable du blé en  
Europe sera de 1,280,000,000 minots,  
contre 1,384,000,000 minots en 1893,  
1,392,000,000 minots en 1892, et 1,180,-  
000,000 en 1891.

L'ÉTAT DES RÉCOLTES AUX ETATS-UNIS.

—Le chef de la statistique au ministère  
de l'Agriculture à Washington, vient de  
publier un rapport de la condition  
moyenne des récoltes aux Etats-Unis. En  
voici les principales données : mais ou

blé d'inde, 95; blé d'hiver, 83.9; blé du printemps, 68.4; blé d'automne, 79.3; avoine 77.7; seigle d'hiver, 93.9; seigle du printemps, 81.7; seigle en général, 87; orge perlée, 76.8; riz, 91.1; patates, 92; tabac, 81.

Les rapports préliminaires des récoltes pendant donnaient pour l'étendue de maïs en arpents, 106 pour cent comparativement à celle de 1893; ce qui fait une augmentation de 4,000,000 d'arpents en chiffres ronds.

La condition des certaines récoltes au 1er juillet était comme suit :

	1891	1893
Mais.....	95.0	93.2
Blé d'hiver.....	83.9	77.7
Blé du printemps.....	68.4	74.1
Avoine.....	77.7	88.8
Seigle d'hiver.....	93.9	83.8
Seigle du printemps.....	81.7	89.0
Seigle ordinaire.....	87.0	85.3
Orge perlée.....	76.8	88.8

En juin dernier le blé d'hiver indiquait 83.2; celui du printemps, 88; la condition moyenne des deux variétés est de 79.3 pour cent.

L'avoine a baissé de 9 points depuis juin alors qu'elle était de 87.

Les différentes variétés de seigle et l'orge perlée ont baissé de 6 points depuis le 1er juin.

\*\*\*

**CHEMINS DE FER AMÉRICAINS.** En 1892, on comptait aux États-Unis 35,724 locomotives, 1,215,092 voitures de chemins de fer, 221,199 milles de voie ferrée. Le capital placé dans ces entreprises était de \$5,162,611,294; la dette consolidée et la dette flottante étaient de \$749,443,992. Les intérêts et dividendes provenant de ces voies ferrées étaient de \$315,995,300 ou 2.82 % du capital et des obligations. Le revenu total réalisable, en dehors des frais d'exploitation, s'élevait à \$167,246,357 contre \$315,663,924 dix ans auparavant, en 1882. Les frais d'exploitation atteignaient 63.61 % en 1882, et 70.40 % en 1892. Les dividendes avaient une proportion moyenne de 2.91 % en 1882, et de 1.68 % en 1892. Le taux de l'intérêt sur la dette collective était en moyenne de 4.38 %.

\*\*\*

**LE COTON AUX ÉTATS UNIS.** Depuis les derniers dix mois, la quantité totale de coton qui a paru sur le marché américain a été de 7,299,785 balles. La quantité visible dans le moment est de 2,868,054 balles, ou 92,000 balles moindre qu'il y a un an, ou 35,725 balles au dessous de la moyenne des quatre dernières années. A New York, les stocks sont de 20,000 balles plus forts qu'en 1893. Les tisserands anglais et américains s'attendent que la récolte de coton de 1894 sera de 8½ à 9½ millions de balles. Ils accusent le Texas d'être responsable du surplus de production et du bas prix du coton, et disent que l'on peut cultiver et vendre le coton 5 cts la livre dans cet État. On assure que le Texas va produire un tiers de la récolte totale du coton cette année en Amérique, en outre d'une énorme récolte de céréales, et que, d'ici à cinq ans, le Texas tiendra le premier rang parmi les États de la république comme producteur de coton et de blé.

\*\*\*

**MINES D'OR.** — La Gazette de l'Allemagne du Nord publie une dépêche que lui adresse son correspondant à Paramaribo, capitale de la Guyane hollandaise. Ce correspondant annonce que l'on a découvert d'immenses mines d'or sur le territoire contesté de Coumani, situé sur la frontière de la Guyane française et du Brésil. Il paraît que six nègres ont ramassé cent kilos d'or en quelques semaines. Les chercheurs de fortune envahissent le territoire en masse.

— x : x : — x : x —

**REVUE DES MARCHÉS DE QUÉBEC**

Québec, 19 juillet 1894.

Au moment où l'on croyait que la situation des affaires allait se relever d'un cran aux États-Unis, et par action réflexe, au Canada, à la suite de l'adoption du tarif Wilson, la grève des ouvriers de chemins de fer aux États-Unis, est venue replonger le monde des affaires, non pas dans le *status quo*, mais dans une position plus gênante qu'auparavant. Au point de vue de l'approvisionnement, on s'est trouvé à court, et certaines denrées ont énormément haussé de prix.

Ainsi, les entreprises spéculatives sont-elles tombées à plat; les valeurs publiques sont, les unes restées languissantes, les autres ont subi une dépression, notamment les actions des mines d'or et de diamant. Naturellement, on espère toujours alors qu'on désespère, et l'opinion publique n'a pas tort de prévoir, à côté de cette période orageuse, une réaction ou du moins un mouvement vers la hausse dans quelques semaines.

Une partie des grévistes est retournée à l'ouvrage. Quant aux employés de M. Pullman, ils sont toujours en grève.

Au 12 juillet, les primes de l'or, sur les principaux marchés d'Europe, s'étaient élevées avec un papier en défaillance :

Espagne, 10.18	pour cent.
Grèce, 73.50	"
Italie, 10.80	"
Russie, 48.60	"
Portugal, 31.75	"

La prime de l'or, en Grèce, a avancé de 2½ points en une semaine; au Portugal, elle est tombée de ¾ pour cent; les autres ont éprouvé peu de fluctuations.

À Québec peu au point d'affaires. C'est la saison morte, il faut que marchands et industriels prennent leur mal avec patience.

**GRAINS ET FARINES**

Blé d'inde jaune, minot 56lbs.	0.62½ à 0.65
" blanc.....	0.65 à 0.70
Pois, par 60 lbs.....	0.85 à 0.90
Avoine, par 34 lbs.....	0.40 à 0.49
Orge ordinaire, par 48 lbs.....	0.55 à 0.60
Son.....	0.85 à 0.90
Grues ou petit son, par 100 lbs.....	1.00 à 1.15
Orge perlée, le baril.....	3.75 à 4.00
Grain ordinaire, la poche.....	2.25 à 2.30
Grain roulé, la poche.....	2.40 à 2.50

**GRAINES FOURRAGÈRES**

Graine de mil, \$2.25 à \$2.40 par 45 lbs;  
Trèfle rouge, sans changements, 8½ cts à 12 cts, la livre, suivant la qualité;

Trèfle blanc, 16 cts. à 22 cts la livre;  
Trèfle grand (mammoth) du Vermont, 12 cts, la livre.

**FARINES**

Farine (patent).....	\$3.35 à \$3.85	l'atil
Farine de cylindre.....	3.25 à 3.40	
Extra.....	3.00 à 3.20	
Superfine.....	2.80 à 2.90	
Commune (low grade).....	2.55 à 2.70	
Forté de boulanger.....	3.55 à 3.80	
Superfine extra.....	2.85 à 3.10	
Fine.....	2.55 à 2.70	

**FARINE EN POCHES**

Farine de ey-	
lindre.....	\$1.55 à \$1.70 poche 98 lbs
Extra.....	1.45 à 1.50 "
Superfine.....	1.35 à 1.40 "
Commune.....	1.25 à 1.30 "
Farine de fa-	
mille.....	1.55 à 1.80 "

**LARD ET SAINDOUX**

Short cut \$18.00 à \$18.50 le baril, 200 lbs.  
Mess..... \$17.50 " "  
Thin mess 16.00 " "  
Saïndoux composé, \$1.55 à \$1.60 le seau (20 lbs.)

**PROVISIONS**

Beurre frais par lb.....	0.20 à 0.22
" salé ".....	0.17 à 0.19
Patates, minot.....	0.30 à 0.35
Oeufs, douzaine.....	0.12 à 0.14
Sucre d'érable, lb.....	0.06½ à 0.07
Sirup d'érable, gall.....	0.70 à 0.80
Fromage, lb.....	0.11 à 0.12
Oignons, baril.....	3.00 à 3.50
Pommes, ".....	4.00 à 5.00
Orange Floride, boîte.....	5.60 à 6.00
" Valence, caisse.....	5.00 à 5.50
" Jamaïque, baril.....	5.50 à 6.00
Citrons, boîte.....	2.50 à 3.00
Tabac can. en feuilles, lb.....	0.15 à 0.20

**BOEUF, MOUTON**

Boeuf 1ère qual. par 100 lb.....	8.00 à 8.50
" 2e ".....	7.00 à 8.00
" 3e ".....	5.50 à 7.00
" par livre.....	0.07 à 0.10
Mouton ".....	0.08 à 0.10
" du printemps, chaque.....	3.00 à 4.00

**LARD**

Porc frais, 100 lbs.....	6.50 à 7.00
" par lb.....	0.10 à 0.11
Lard salé.....	0.11 à 0.12
" par brl.....	17.50 à 18.50
Jambon frais par livre.....	0.08
" fumé ".....	0.10 à 0.11

**VOAILLES**

Volailles, couple.....	0.75 à 1.00
Oies.....	1.25 à 1.50
Canards.....	1.00 à 1.50
Dindes.....	3.00 à 4.00

**POISSON**

Morue sèche, quintal.....	4.25 à 4.75
" verte, baril.....	4.00 à 4.50
Saumon No. 1, 200 livres.....	15.00 à 15.50
Hareng du Labrador, baril.....	
Hareng Cap Breton, baril.....	
Truite par baril.....	
Huile de morue.....	0.32½ à 0.35
Huile loup marin, jne paille.....	0.31½ à 0.35

**PEAUX**

Les peaux de Québec continuent de se vendre 3½ c, 2½ c et 1½ c tels qu'elles viennent des abattoirs.  
Les peaux de Toronto sont offertes à 3½ c, 3c, et 2c.



# I. P. DERY

Libraire-Importateur

LIBRAIRIE, RELIURE, PAPETERIE, ETC., ETC.,

EN GROS ET EN DETAIL

40, RUE SAINT-PIERRE,

BASSE-VILLE, QUEBEC

## Vve CHAS. TERREAU

FONDEUR

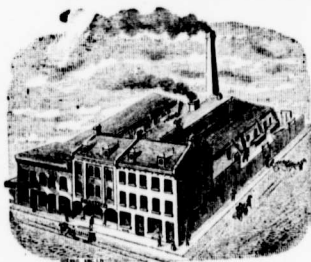
Assortiment général de

Poêles à Gaz améliorées

Choix sur quatre grandeurs différentes

Aussi un assortiment de poêles de tous les prix.

210 à 224 rue St-Paul, Québec  
Telephone 369



Fred E. Richards, président.  
J. Frank Lang, secrétaire.  
Samuel S. Boyden, asst secrétaire

Arthur L. Bates, vice-président.  
Josiah H. Drummond, solliciteur  
Thos. A. Foster, directeur médical

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE

## L'UNION MUTUELLE

De Portland, Maine

A payé à ses porteurs de polices \$27,000,000

Elle est la seule compagnie dont les polices sont protégées par la loi de non-déchéance

Réclamations payées sous la loi de non-déchéance du Maine jusqu'à ce jour, \$150,000

L. Denis Hudon,  
Gerant.

## COMPAGNIE CHINIC

MARCHANDS-QUINCAILLERS

— ET —

Fabricants de clous et de moulages

QUEBEC

SPECIALITE DE MATERIEL ET

D'ARTICLES DE BEURRERIES ET FROMAGERIES

LE TOUT AU PRIX DE FABRIQUE

Agents pour le sel à beurre de Ashton et de Higgins,

Présure et couleur à beurre de haute marque

Bois à boîtes et tinettes

et généralement tous les articles quelconques nécessaires à la fabrication des beurres et des fromages.

### Bureau d'enregistrement

COMTE DE LÉVIS

VENTES

10 juillet. — Ferd. Plante, St-Télesphore, aux enfants mineurs de Xavier St-Laurent, Tutelle. — Irénée Lagueux, cultivateur, à Norbert Gagnon, St-Henri. — Echange.

11 juillet. — Ol. Roberge, cultivateur, St-Jean, à son mari. Testament. — Geo. Carrier, cultivateur, St-Télesphore, à Alf. Galliaud, \$800—\$100. — Payé.

16 juillet. — Geo. Cantin, meublier, Bienville, à Jean Levatidis, \$300. — Payé.

17 juillet. — Municipalité du comté de Lévis, paroisse N. D. Victoire, à Ernest Chabot, \$70.77. — Payé.

QUITTANCES

13 juillet. — Ant. Lavertu, à Laurent Simoneau, cultivateur, St-Jean, \$30 de vente.

Elise Lavertu à Laurent Simoneau, cultivateur, St-Jean, \$36 de vente.

J. B. Blanchet à Laurent Simoneau, cultivateur, St-Jean, \$320 de vente.

Marie Lavertu à Laurent Simoneau, cultivateur, St-Jean, \$36 de vente.

Luce Lavertu à Laurent Simoneau, cultivateur, St-Jean, \$36 de vente.

Frs. Morisset à Norbert Gagnon, cultivateur, St-Henri, \$400 de vente.

16 juillet. — G. S. Marceau à Geo. Cloutier, meublier, Bienville, \$25 d'un jugement.

Jos. Sanson à Geo. Cloutier, meublier, Bienville, \$69 d'obligation.

Es. Desrocher à Jean Levatidis, boucher, Bienville, \$200 de vente.

### Revue de Montreal

Montréal, jeudi, 19 juillet 1894.

MARCHÉ DE GROS

GRAINS

La nouvelle que les grévistes commencent à lâcher pied a fait monter le blé à Chicago et a aderni tous les produits de cette ville. A Montréal les grains font de belles affaires. Les pois d'exportation sont en grande demande. Hier il s'est opéré une vente de 8000 minots à 72c. Plusieurs autres ventes importantes ont également été effectuées. Tous les détenteurs trouvent de bons prix. Les avoines sont également en grande demande. Le blé voit de maigres affaires.

Manitoba, No. 1, dur, 75 à 76c.

Manitoba, No. 2, dur, 72 à 74c.

Mais, droit payé, 55 à 56c.

Pois, par 66 lbs. flot, 71 à 73c.

Avoine, par 34 lbs. nouvelle, 38 à 42c.

Seigle, 52 à 53c.

Orge, 43 à 44c.

Orge de brasserie, 50 à 53c.

FARINE DE BLÉ

Le marché est ferme, surtout dans les farines fortes à boulanger. La valeur des affaires est considérable et les vendeurs demandent des prix plus élevés que les cotes. Il s'effectue de grosses vente.

Patente du Manitoba, \$3.50.  
Farine de cylindre, \$3.00.  
Extra, \$2.75 à \$2.80.  
Superfine, \$2.50 à \$2.60.  
Farine forte à boulanger, du Manitoba, \$3.10 à \$3.50.

## FARINE D'AVOINE

La farine d'avoine a perdu de sa fermeté. Le commerce est mort. Il se fait quel ques petites ventes pour rencontrer la consommation locale. Pas l'ombre d'un changement dans les prix.

Roulée, le baril, \$4.50 à \$4.60.  
Granulée, le baril, \$4.25.  
Standard, le baril, \$4.25.  
Pot barley, le baril, \$3.90.  
Pois cassés, le baril, \$3.40.

## ISSUES

Pas de changements dans cette ligne. La demande est bonne et les valeurs sont soutenues.

Gros son, \$17.00.  
Son, \$18.00 à \$19.00.  
Moulu, \$20.00 à \$22.00.

## PROVISIONS

Rien d'important dans cette ligne. Le montant des affaires est encourageant. L'exportation est nulle. Les prix se maintiennent bien.

Canadian Short Cut, le quart, \$19 à \$20.

Jambon fumé, à la ville, la livre, 10 cts. à 11 cts.

Bacon, 9 à 11 cts.  
Saindoux, mélangé, 7 à 8 cts.  
Saindoux canadien, pur, 8 $\frac{1}{4}$  à 10 cts.

## FROMAGE

Le fromage n'offre guère de changements.

À Montréal, nous cotons les différentes espèces de fromages :

Québec, meilleur, coloré, 9 $\frac{1}{2}$  à 9 $\frac{1}{4}$ c.  
Québec, meilleur, blanc, 9 $\frac{1}{2}$  à 9 $\frac{1}{4}$ c.  
Ontario, meilleur, coloré, 9 $\frac{1}{2}$  à 9 $\frac{1}{4}$ c.  
Ontario, meilleur, blanc, 8 $\frac{1}{2}$  à 9 $\frac{1}{4}$ c.  
Qualité inférieure, 8 $\frac{1}{4}$ c.

## BEURRE

La hausse de la semaine dernière se soutient. Peu de changement dans la situation commerciale qui est assez bonne.

Des crémeries, 18 à 19 $\frac{1}{2}$  cts.  
Des townships, 16 à 17 cts.  
De l'ouest, 15 à 16 cts.

En Europe, la demande continentale est pauvre. En Irlande, même situation et les prix sont généralement plus faibles. À Bristol, on signale une plus grande facilité à acheter.

## ŒUFS

Même position que la semaine dernière : demande bonne et prix fermes. Pas de changements dans ces derniers : 104 à 11c.

## ALCALIS

La potasse a baissé de 10c. L'approvisionnement de perlasse n'est que de trois barils. Nous cotons : potasse, première qualité, \$1 ; seconde qualité, \$3.65 ; perlasse, \$5.40 à \$5.50 par 100 livres.

## FÈVES

Les fèves voient de très belles affaires de 35c. à \$1.50 par 60 lbs.

--- : 000 : ---

## Renseignements commerciaux

## DANS L'EMBARRAS

## QUÉBEC

## Lévis

H. Paradis, fabricant d'allumettes ; acte de composition à 35 cts dans la piastre.

## Montréal

Beauchamp et Cie, selliers ; curateur, Chs. Desmarceaux ; actif doit être vendu.

L. D. Desrosiers, épiciers ; offre de composition à 25 cts dans la piastre ; biens vendus aux enchères le 19 juillet.

W. R. Foe et Cie, marchands de meubles ; demande de cession accordée.

Fréchet et Cie, marchands d'ornements d'église ; actif doit être vendu.

Thomas Highmore, teinturier ; actif annoncé pour être vendu aux enchères le 18 juillet.

H. P. Labelle, marchand de meubles ; curateurs, Kent et Turcotte.

Charles Lamar, agent commissionnaire, a laissé la ville.

N. Lessard & Fils, marchands de confections pour hommes ; assemblée des créanciers le 13 juillet.

Rivard et Cie, tailleurs ; faillis.

Senécal et Frère, marchands de nouveautés ; stock annoncé pour être vendu le 18 du courant.

## Saint-Gabriel de Brandon

Eccremont et Cie, magasin général ; stock annoncé pour être vendu aux enchères le 18 juillet.

## Chicoutimi

Alfred Bouliane, magasin général ; stock annoncé pour être vendu aux enchères le 20 juillet.

## Gentilly

A. Genest, magasin général ; offre de composition à 30 cts dans la piastre.

## Lacébe

Robert, Frère et Cie, ferblantiers ; actif doit être vendu.

## Pike River

L. A. H. Hoyle et fils, magasin général ; obtiennent du délai.

## ONTARIO

## Almonte

D. Holliday, magasin général ; fonds de commerce vendu à John Beaton.

## Barrie

Wilson et Frères, nouveautés et confections ; cession de biens à J. W. Lawrence, de Toronto.

## Keuptville

David Boyd, épiciers ; fonds de commerce vendu à T. W. Barnes.

## Kin arline

B adley Frères, forgerons, annoncent leur atelier en vente.

## Orillia et Surora

B. Grennan, magasin général, annonce son commerce en vente.

## Parry Sound

La Compagnie de bois de Parry Sound (à capital fixe), scieries et magasins annoncés comme étant à vendre.

## Hamilton

J. D. Mills et Cie, fabricants de boîtes de carton ; fabrique annoncée pour être vendue aux enchères le 14 juillet.

## Sarnia

E. R. Dening, marchand de draps et de confections pour hommes ; cession de biens à H. Lamont.

Smith et Frères, fileurs, filature de laine, et stock annoncés pour être vendus le 24 juillet.

## Smith's Falls

L. N. Percival, magasin général ; stock annoncé pour être vendu le 25 du courant.

## Ste Catherine

D. M. Walker et Cie, marchands de nouveautés ; offre de composition.

## Toronto

Margaret J. Hawley, hôtelière, biens entre les mains du shérif.

M. J. Guy & Co, plombiers ; stock annoncé pour être vendu aux enchères le 25 juillet.

Susannah Robinson, hôtelière ; biens aux mains du shérif.

Isabella J. Thomas, épicière ; cession de biens à John Ferguson, de Toronto.

Anderson Frères, épiciers ; cession de bien à Richard Tew, de Toronto.

Thos Hoskins, marchand de chaussures ; une réunion des créanciers a eu lieu le 16.

S. Hughes et Cie, peintres tapisseries ; cession de biens à Chs. W. Henderson, de Toronto.

Compagnie de franges et garnitures, de Toronto, (sous lettres patentes) ; stock et outillage annoncés pour être vendus aux enchères le 17 juillet.

J. M. French et Cie, marchands de peinture et vernis ; stock etc., annoncé pour être vendu aux enchères le 19 juillet.

## NOUVELLE-ÉCOSSE

## Halifax

Chas N. Hartling, marchand de confections pour hommes ; offre de composition à 10 cts dans la piastre.

C. F. Mott, fabricant de savon et chandelle, failli.

## NOUVEAU BRUNSWICK

## Haupont

H. T. Smith, boulanger ; vente du stock et de l'outillage.

## Saint Jean

T. J. Morgan, chapelier ; fonds de commerce vendu.

## NOUVELLES MAISONS

## QUÉBEC

## Bienville

A. Thiboutot, voiturier, Champlain, commence.

Ernest Dubond, magasin général, nouvelle maison.

## Montréal

Henri Brunet et Cie, entrepreneurs ; Henri et Edmond A. Brunet, associés.

Roberval A. Duchesne, magasin général ; nouvelle maison.

# - LA PRESSE -

*JOURNAL QUOTIDIEN*

**Le plus populaire de tous les "journaux  
français de Montréal**

---

Sa circulation est cinq fois aussi considérable que celle d'aucun autre journal français à Montréal.

C'est le journal français qui a la plus grande circulation, non seulement au Canada, mais dans toute l'Amérique.

Le meilleur intermédiaire de publicité au Canada.

Les Marchands, Négociants, Industriels, Manufacturiers, etc., etc., de Québec, devraient profiter de ce médium pour étendre leurs affaires dans la métropole commerciale et les grands centres du Canada.

---

**Moyenne de la circulation par jour :**

**35,259**

**"La Presse"**

*71 et 71a Rue St-Jacques, MONTREAL.*

**T. BERTHIAUME** Propriétaire.

(MAISON DE CONFIANCE) fondée en 1815  
**E. Roumilhac**  
 IMPORTATEUR  
 17-19, rue St-Jean, Québec

VINS DE BORDEAUX  
 ET DE BOURGOGNE,  
 CONSERVES ALIMENTAIRES,  
 DENRÉES COLONIALES.

Seul représentant à Québec des maisons  
 Guillaume Malfaud, St. Méme Cognac,  
 EAUX de vie fines de Cognac,  
 A. Bosc & Cie, Bordeaux,  
 Huile d'olive doublement clarifiée.

**"L'ELECTEUR"**  
 Journal d'information po-  
 litique et générale  
 (Quotidien et Hebdomadaire)

— O X O —  
**TIRAGE CERTIFIÉ :**  
**11,975**

Les hommes d'affaires, négociants, indus-  
 triels, qui desiront se mettre en communi-  
 cation avec le public, ne sauront mieux faire que  
 de lui parler par l'organe de "L'ELECTEUR".

— O X O —  
**Département Typographique**

Ouvrages typographiques de tous genres  
 exécutés avec soin et promptitude:

LIVRES.  
 FACTUMS.  
 COMPTABILITÉ.  
 FORMULES EN TOUTS GENRES  
 CIRCULAIRES DE COMMERCE. PLACARDS  
 PROGRAMMES DRÉMATIQUES.  
 CARTES DE VISITE.  
 ETC., ETC., ETC.

— O X O —  
**CANADA**  
 PROVINCE DE QUÉBEC  
 District de Québec

Je, Louis Eugène Thompson, gérant de l'eta-  
 blissement de "L'ELECTEUR" déclare:  
 Que la circulation régulière de "L'ELECTEUR"  
 "est, au jourd'hui de onze mille neuf  
 cent soixante et quinze copies. Il n'y a ni  
 fautes de calcul, ni fautes de rédaction, ni  
 fautes de copie, ni fautes de composition  
 matérielle et en vertu de l'acte 37 Victoria  
 concernant la suppression des serments extra  
 judiciaires.

LOUIS EUG. THOMPSON,  
 Déclare devant moi à Québec  
 le 4 décembre 1883.  
**E. G. MEREDITH, N.P.**

**CHAPUT Freres**

Maison fondée en 1886  
 10--PLACE D'AMES--10  
 MONTREAL

Renseignements commerciaux et contentieux.  
 Renseignements minutieusement contrôlés sur  
 toutes les maisons de commerce et d'industrie  
 Canada.

**J. Geo. Bussières, Architecte**  
 et solliciteur pour brevets d'invention.  
 Dessins pour reproduction sur journaux (ZIN-  
 COGRAPHY).  
 No. 60, COTE LA MONTAGNE.

**Desrosiers & Plamondon**  
 PEINTRES-DECORATEURS  
 Decoration de maisons, posage de papiers-tentures, enseignes,  
 peintures à l'eau, etc.  
 Spécialité des boiseries en chêne, etc. Derniers goûts et plus bas prix.  
**No. 317, RUE SAINT-PAUL, QUEBEC**

P. Lafrance et Cie, marchands de nou-  
 veautés; Pierre Lafrance et Joseph E.  
 Patenaude, associés.

— Burnett et Cie, courtiers; Geo. H.  
 Smithers, signataire.

P. et J. Kennedy, marchands de bois  
 et charbon; Peter et John Kennedy, as-  
 sociés.

Raphael et Hodges, importateurs et  
 marchands à commission; John E. Ra-  
 phael et Gilbert M. Hodges, associés.

St. Lawrence Hat, Cap and Fur Store;  
 David et Samuel Hart, associés.

Thibault et Smith, marchands d'instru-  
 ments de musique, etc; O. A. Thibault et  
 L. A. Smith, associés.

Angus M. Thom et Cie, fournisseurs  
 entrepreneurs; Angus M. Thom, signa-  
 taire.

L. A. Garreau et Cie; Dame H. Pel-  
 tier, épouse de L. A. Garreau, associée.

Garreau et Plante, restaurateurs; Jos.  
 Garreau et Tancède, Plante, associés.

Valin et Grenon, maçons et tailleurs  
 de pierre; Abal Valin et Valentin Gre-  
 non, associés.

Québec  
 Trudel et Fils, charretiers; Joseph et  
 Ludger Trudel, associés.

Saint-Hyacinthe  
 Godard et Proulx, marchands de nou-  
 veautés.

St-Henri de Montréal  
 Prevost et Tessier, maçons; André  
 Prevost et J. B. Tessier, associés.

**ONTARIO**

Deseronto.  
 Rathbun et Blaikie, marchands de  
 viandes etc., société dissoute; W. C.  
 Rathbun continue les affaires.

Hamilton.  
 Compagnie de Bisciterie et confiserie  
 d'Hamilton, (sous lettre-patentes) dissoute  
 N. H. Kerner se retire; R. F. Wood-  
 house admis comme associé; Les affaires  
 se continueront comme ci-devant.

Ottawa.  
 James F. Garrow, épicer, nouvelle  
 maison.

Toronto.  
 La compagnie de fournitures d'école et  
 de cartes géographiques demande des  
 lettres-patentes.

Wallaceburg.  
 La verrerie de Syleuham, den ande des  
 lettres-patentes.

Metcalf  
 Andrew York, agents d'instruments  
 aratoires et de voitures.

**JUGEMENTS RENDUS**

*Cour Supérieure*

QUÉBEC

Maxville—Wm. McEwan, défendeur,  
 N. Lesperance et al., demandeurs \$161.

Montréal—Wm. Hunt, déf., T. Do-  
 lerty, dem., \$112.—Owen Kelly, déf.,  
 S. Davis et al., dem., \$126.—Dame A.

Leroux, veuve de L. Brabant, défende-  
 resse, W. Lefebvre, dem., \$175.—L. Ri-  
 verin, déf., P. E. Duhamel et al., dem.,  
 \$106.—Alexis Gourde, déf., Cie d'app.

alim. de Montréal, dem., \$215.—Dame J.  
 M. Knott, épouse de R. D. Groot, déf.,  
 F. O. Lewis et al., dem., \$226.—Jas.

Leslie, déf., Hon. F. E. Gilman, dem.,  
 \$157.

Sainte-Rose—Thos. Ouimet, déf., A.  
 Gaboury, dem., \$214.

Stanford—H. Saint-Cyr, déf., J. P.  
 Seybold, dem., \$145.

Brompton—Joseph Boulanger, déf.,  
 L. Caron, dem., \$101.

Dudswell—Roger Taylor, déf., Fabrique  
 de chaux Dominion, dem., \$350.

Magog—P. C. Olivier et al., déf., E. F.  
 Cunningham, dem., \$153.

Mill End—H. Bolduc, déf., E. Tougas,  
 dem., \$134.

Ste-Cunégonde—Odilon Leger, déf., R.  
 N. Tombyll, dem., \$197.

Caughnawaga—L. M. Jocks, déf., R.  
 Audette et al., dem., \$367.

Montréal—Louis Bédard, déf., E. T.  
 J. Bertrand, dem., \$199.

—A. Galipeau, déf., D. Mireault, dem.,  
 \$117.

—O. Garipey, déf., J. Simard, dem.,  
 \$1552.

—J. Joseph, fils, déf., H. J. Tellier,  
 dem., \$512.

—Alex. MacDougall, déf., J. Baril,  
 dem., \$394.

Québec—Fabrique de corsets Domi-  
 nion, déf., E. McMoran, dem., \$500.

Saint-Marc—Nap. Duhamel, déf., H.  
 Archambault, dem., \$833.

*Cour de Circuit*

ONTARIO

Cambridge—A. Charlebois, déf., Can-  
 Perm. L. & S. Co., dem., \$214.

QUÉBEC

Dudswell—Roger Taylor, déf., S. C.  
 Nutter, dem., \$69.

Sherbrooke—Norbert Beaulne, déf.,  
 J. J. Griffith, dem., \$59.

Saint-Sylvestre—Francis Gallagher,  
 déf., S. C. Nutter, dem., \$33.

Tingwick—Kenneth D. McRae, déf.,  
 C. E. Griffith, dem., \$46.



PRIX COURANTS EN GROS, JEUDI, 19 JUILLET 1891.

Table with columns: Chaussures, Prix en gros, Hommes, Garçons, Enfants. Lists various shoe types like Brogans, Colours, Split Balsorals, etc.

Table with columns: A CHEVILLE, Femmes, Filles, Enfants. Lists items like Split Batts, Split Balsorals, Kip, etc.

Table with columns: A COUTURE, Femmes, Filles, Enfants. Lists items like Pebbles Boutonnées, Buff lustre, Pebble, etc.

Articles d'assortiment general

Large table listing various goods under 'Articles d'assortiment general' with columns for item names and prices.

Table with columns: Tabac rose, Vinatiers cruches, etc. Lists tobacco and wine products.

Table with columns: Balais No 1, Balais No 2, etc. Lists brooms and brushes.

Conserves

Table listing various food conserves like Homards, Maquereau, Saumon, etc.

Epicerie

Table listing various spices and food items like Japon noir, Japon moy., etc.

Cafés

Table listing coffee products like Mocha-Ajouté, etc.

Cuirs

Table listing various leather goods and animal products like Cuir à sem., etc.

Table with columns: Mouton épais, Boush kid, etc. Lists various types of wool and animal products.

Drogues et produits chim ques

Table listing various chemicals and drugs like Acide Tartrique, Acide Carb., etc.

Epicerie

Table listing various spices and food items like Japon noir, Japon moy., etc.

Cafés

Table listing coffee products like Mocha-Ajouté, etc.

Cuirs

Table listing various leather goods and animal products like Cuir à sem., etc.

PREX COURANTS EN GROS. JEUDI, 19 JUILLET 1894.

Table with 2 columns: Item name (e.g., Sirop, Mélasse) and Price in gros (e.g., 0.10, 0.30).

Table with 2 columns: Item name (e.g., Orange, Citron) and Price in gros (e.g., 3.50, 2.50).

Table with 2 columns: Item name (e.g., Raisin, Pommes) and Price in gros (e.g., 2.00, 1.00).

Les prix ci-dessous sont pour les poids, Voir qualité.

Table with 2 columns: Item name (e.g., Cstour du printemps) and Price in gros (e.g., 4.00, 3.50).

Table with 2 columns: Item name (e.g., Manitoba No 1) and Price in gros (e.g., 0.77, 0.78).

Table with 2 columns: Item name (e.g., Patente d'hiver) and Price in gros (e.g., 3.50, 3.70).

Table with 2 columns: Item name (e.g., Huile de morue) and Price in gros (e.g., 0.25, 0.40).

Table with 2 columns: Item name (e.g., Tison du Canada) and Price in gros (e.g., 16.00, 17.00).

Table with 2 columns: Item name (e.g., Frêne 1 1/4 p.) and Price in gros (e.g., 22.00, 25.00).

Table with 2 columns: Item name (e.g., Café rond) and Price in gros (e.g., 0.07, 0.10).

Table with 2 columns: Item name (e.g., Pe strik) and Price in gros (e.g., 11.00, 12.00).

Table with 2 columns: Item name (e.g., Tonnes au prix) and Price in gros (e.g., 0.45, 0.00).

Table with 2 columns: Item name (e.g., Coudes ronds) and Price in gros (e.g., 0.75, 5.00).

Table with 2 columns: Item name (e.g., Connection Simple) and Price in gros (e.g., 1.00, 0.00).

Table with 2 columns: Item name (e.g., Connection double) and Price in gros (e.g., 1.40, 0.00).

Table with 2 columns: Item name (e.g., Tapis à chemise) and Price in gros (e.g., 0.25, 0.00).

Table with 2 columns: Item name (e.g., Cuivre, Lingot) and Price in gros (e.g., 6.10, 0.11).

Table with 2 columns: Item name (e.g., Saumons) and Price in gros (e.g., 2.80, 3.00).

Table with 2 columns: Item name (e.g., Lingots Spelter) and Price in gros (e.g., 0.04, 0.01).

Table with 2 columns: Item name (e.g., Aressort) and Price in gros (e.g., 2.75, 3.00).

Table with 2 columns: Item name (e.g., Siemens) and Price in gros (e.g., 18.50, 19.50).

Table with 2 columns: Item name (e.g., Ordinaire) and Price in gros (e.g., 2.00, 2.20).

Table with 2 columns: Item name (e.g., Noire, Nos 10 à 16) and Price in gros (e.g., 2.50, 2.75).

Table with 2 columns: Item name (e.g., No 24, 25) and Price in gros (e.g., 0.04, 0.00).

Table with 2 columns: Item name (e.g., Ferblanc) and Price in gros (e.g., 3.25, 3.45).

Table with 2 columns: Item name (e.g., Fers à cheval) and Price in gros (e.g., 3.75, 4.00).

Table with 2 columns: Item name (e.g., Compès, toutes dimensions) and Price in gros (e.g., 2.30, 0.00).

Table with 2 columns: Item name (e.g., Polle No 1 à No 8) and Price in gros (e.g., 2.60, 2.70).

Table with 2 columns: Item name (e.g., Cuivre, Lingot) and Price in gros (e.g., 6.10, 0.11).

Table with 2 columns: Item name (e.g., Aressort) and Price in gros (e.g., 2.75, 3.00).

Table with 2 columns: Item name (e.g., Siemens) and Price in gros (e.g., 18.50, 19.50).

Table with 2 columns: Item name (e.g., Ordinaire) and Price in gros (e.g., 2.00, 2.20).

Table with 2 columns: Item name (e.g., Noire, Nos 10 à 16) and Price in gros (e.g., 2.50, 2.75).

Table with 2 columns: Item name (e.g., No 24, 25) and Price in gros (e.g., 0.04, 0.00).

Table with 2 columns: Item name (e.g., No 24, 25) and Price in gros (e.g., 0.04, 0.00).



## SES SUCCÈS NE COMPTENT PLUS SES AVANTAGES NE SE SURPASSENT PAS



Il y a quelques jours, nous recevions une lettre de madame M. Méthot, de St-Roch des Aulnaies, nous racontant les bienfaits retirés de l'emploi du SIROP VEGETAL DE VIEL. Mais, comme sa lettre ne nous donnait pas tout ce que nous voulions savoir concernant les détails de sa maladie, nous primes la liberté de lui écrire, et voici ce que nous répondit Mme Méthot :

Dr. ED. MORIN & CIE, Québec.

Messieurs,  
Je me fais un plaisir de vous détailler les maladies qui m'ont fait souffrir pendant si longtemps, et que je n'ai pu réussir à guérir qu'en faisant usage de votre remède, le SIROP VEGETAL DE VIEL. Depuis environ deux ans, ma digestion se faisait bien mal. Je ne pouvais manger que très peu de choses, et encore il fallait qu'elles fussent très légères. Jamais je ne pouvais prendre un repas de viande le soir, sans éprouver de maux de tête violents, des points dans l'estomac et des douleurs par tout le corps. C'était bel et bien la dyspepsie dont je souffrais, et elle ne faisait qu'augmenter de violence tous les jours.

A ma dyspepsie vint s'ajouter la constipation, maladie cruelle et ennuyeuse s'il en fut. Je ne pouvais presque pas dormir, les vents m'inflammaient et ce n'est qu'à force de marcher que j'éprouvais un peu de soulagement, ou si peu que ça ne valait pas la peine d'en tenir compte. Mon mari, ayant été à Québec, acheta une bouteille de SIROP VEGETAL DE VIEL, espérant que ce remède pourrait me faire du bien. J'en fis usage et je ressentis de suite un mieux sensible. Ma bouteille n'étant pas encore vide et j'étais revenue aussi bien qu'autrefois. Il y a plus de deux mois de cela, je n'ai fait depuis que un usage de remède et continue à me bien porter. Je crois sincèrement que c'est à votre remède que je dois ma guérison radicale.

Croyez-moi, Messieurs,

Votre dévoué,

Mme M. METHOT, St-Roch des Aulnaies.

VENTE EN GROS chez  
**DR. ED. MORIN & CIE**

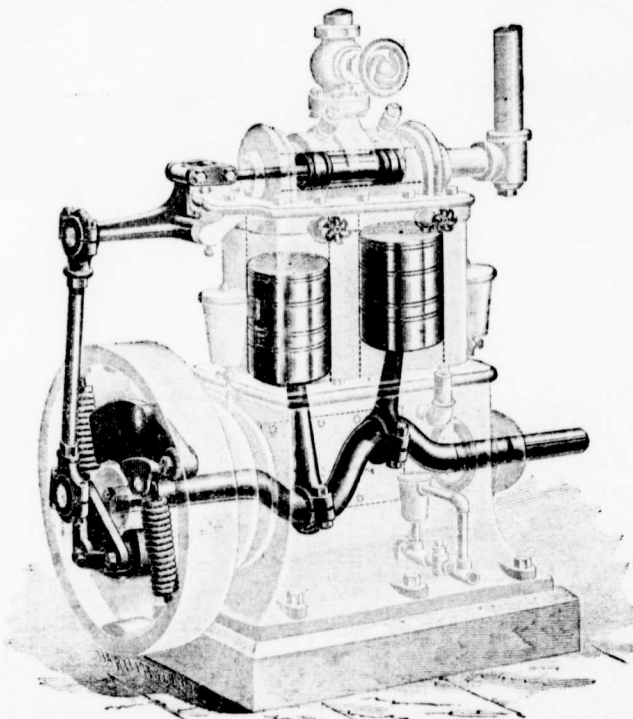
PHARMACIENS EN GROS  
**48, Rue St-Pierre, Québec**

# L'engin Westinghouse

*Machine à vapeur parfaite, la plus économique et la moins dispendieuse*

LES PLANEURS "M'GREGOR"

sont les meilleurs outils connus pour le prix



LA CENTRIFUGE IMPERIALE N'EST PAS BATTUE  
TOUTES ESPÈCES DE MACHINES AMÉLIORÉES

## VIDAL, FILS & CIE

97-99-101, RUE ST-PAUL

QUEBEC.